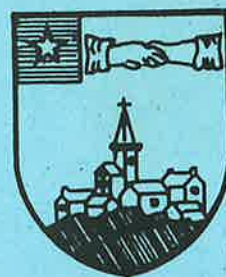


VENDEE



N° I.S.S.N. = 1169-1199

LA ROCHE-SUR-YON



AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LIAISON

PHILATELIE - MARCOPHILIE - HISTOIRE POSTALE



Le Bureau de Poste du Bourg-sous-la-Roche

N°64 SEPTEMBRE 1994

AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

Siège social : 6, IMPASSE GÉRICAUT - 85000 LA ROCHE-SUR-YON

CE QU'ELLE EST :

Fondée en 1943, l'AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE, fédérée sous le numéro 234-XV, compte une centaine d'adhérents et 10 jeunes.

M. Yves PAUVERT occupe la charge de Président.

- Une bibliothèque.
- Du matériel à prix réduit.
- ...Des informations en tous genres.

o O o

CE QU'ELLE OFFRE :

- Des réunions mensuelles.
- Le service de la revue fédérale « PHILATÉLIE FRANÇAISE », gratuitement et à domicile.
- Un service d'échanges au moyen de circulations à domicile.
- Un service de nouveautés France et Monaco (tous les deux absolument gratuits).
- Un BULLETIN PÉRIODIQUE, dont vous avez un exemplaire sous les yeux.

MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE

C.C.P. 2898.26 M NANTES

LES RÉUNIONS

Les adultes se réunissent une fois par mois, en principe le 1^{er} Jeudi du mois, à 20 h 30, à la Cité Bretagne, boulevard des Etats-Unis.

Les jeunes se réunissent également à la Cité Bretagne, le Dimanche, à 10 h 30.

RÉUNIONS MENSUELLES

Cité de Bretagne - LA ROCHE-SUR-YON
(angle de la rue de Bretagne et du boulevard des Etats-Unis)

ADULTES (à 20 h 30)

Jeudi	6 JANVIER
Jeudi	3 FÉVRIER
Jeudi	3 MARS
Jeudi	7 AVRIL
Jeudi	5 MAI
Jeudi	2 JUIN
Jeudi	8 SEPTEMBRE
Jeudi	6 OCTOBRE
Jeudi	3 NOVEMBRE
Dimanche (9 h)	11 DÉCEMBRE
(Assemblée Générale)	

JEUNES (à 10 h 30)

Dimanche	9 JANVIER
Dimanche	13 FÉVRIER
Dimanche	13 MARS
Dimanche	10 AVRIL
Dimanche	8 MAI
Dimanche	12 JUIN
Dimanche	10 JUILLET
Dimanche	11 SEPTEMBRE
Dimanche	9 OCTOBRE
Dimanche	13 NOVEMBRE
Dimanche	11 DÉCEMBRE

DATES DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS DE 1994 (en rapport avec les activités de l'A.P.Y.)

23 JANVIER :	12 ^e Salon des Collectionneurs, à La Roche-sur-Yon
12 et 13 MARS :	Journée du Timbre, à Luçon
20-23 MAI :	Congrès et Exposition Nationale, à Martigues
29 et 30 OCTOBRE :	Congrès et Exposition G.P.C.O., à Saintes

BULLETIN DE L'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

SOMMAIRE

N° 64

SEPTEMBRE 1994

1	Le Mot du Président	Y. PAUVERT
2	Les Echos de l'Amicale	d°
3-5	La Poste aux Armées	G. DELMARRE
6-9	Quand les philatélistes de Gummersbach nous rendent visite	M. AUDUREAU
10-13	Les Bureaux français à l'étranger	Y. PAUVERT
14-15	Le Conseil de l'Amicale vous informe	Mme PAUVERT
16-17	La Moulinette	Y. PAUVERT
18-22	Les Cachets F.F.I. de Vendée	d°
23	La Poste par Charrettes...?	d°
24-25	La Philatélie et les Hommes	d°
26-27	Soyons fouineurs pour le bulletin	d°
28-29	La Poste en Vendée	d°
30-33	...de Nantes et des Sables-d'Olonne à Napoléon-Vendée	J. MICHEL
34-36	Une réponse....(suite)	C. BELLEIL

Directeur de la publication : Y. PAUVERT

Impression des textes : Imprimerie municipale

Impression des pages publicitaires : Imprimerie
JAUFFRIT, Le Poiré-sur-Vie

Reproduction, même partielle, des articles de ce bulletin
strictement interdite, sauf autorisation écrite - Dépôt
légal n° 1169-1199

LE MOT DU PRESIDENT

Y. PAUVERT

Ce bulletin a été remis à l'imprimerie le 10 août 1994 sur demande expresse (dernier délai) des Services municipaux de l'A.T.A.C..

Vous remarquerez qu'il ne comporte pas les 40 pages habituelles, et constaterez qu'il contient bien trop d'"articles" conçus par votre serviteur. Et il convient, en passant, de remercier les trois mousquetaires qui se sont manifestés.

Pour quelle raison ? Tout simplement parce que notre dévoué amicaliste Maurice BRUNO n'a pu, pour des raisons de santé (cf. "LES ECHOS DE L'AMICALE") nous fournir les 15 à 18 pages traditionnelles traitant de sujets simples mais passionnants.

Alors, je pose la question : amicalistes, que faites-vous pour le bulletin ? Il vous manquerait -tout au moins pour certains...- s'il disparaissait, non ? En ce qui me concerne, il ne me serait pas impossible de vous fournir, seul, les 40 pages habituelles. Seulement voilà, **je m'y refuse totalement**, car ce bulletin trimestriel **est le vôtre** et non celui d'un président, quel qu'il soit. J'ai sans doute beaucoup de défauts -qui n'en a pas !- mais je ne suis pas un de ces égoïstes qui ne pensent qu'à tenter d'éblouir.

Peu d'entre-vous savent, par ailleurs, ce que représente la conception d'une telle revue... Un exemple entre cent : qui va bien vouloir "tirer les sonnettes" des annonceurs pour financer son coût, au moins partiellement.... en pleine période de crise économique ? Qui va recaler, mettre en forme, insérer les pavés publicitaires qu'on nous remet souvent comme un simple projet, voire un brouillon ? Et je ne parle pas des articles à mettre en page et à dactylographier pour le bulletin de décembre, celui de l'Assemblée Générale, c'est-à-dire celui qui accompagnera la facture expédiée aux annonceurs pour toute l'année 1995, ce qui nécessite une présentation impeccable, étoffée et rentable pour eux.

La question sera certainement posée au cours de la réunion du Conseil, ce mois-ci. Et si personne ne veut faire un effort pour que **votre bulletin** ne soit pas celui du seul président, il sera réduit à la portion congrue, comme beaucoup d'autres. A mon avis, ce serait dommage....A moins que vous souhaitez y trouver les résumés de ce qu'on lit dans les revues spécialisées nationales ? Solution de facilité et sans intérêt apparent.

Alors, je vous le demande, proposez quelques articles, même au brouillon, deux ou trois fois par an. Ce n'est tout de même pas un effort surhumain ! Et je réfute par avance les réponses de ceux qui diraient "Moi, je n'ai rien à dire" ou "je n'ai pas le temps" ou "ma collection ne me le permet pas". Vous avez tous, dans un coin, quelques pièces curieuses ou amusantes rencontrées un jour, par hasard. On ne vous demande pas de nous les confier, une bonne photocopie suffit accompagnée de son histoire.

Il ne faudrait tout-de-même pas que, comme au bal des pompiers, ce soit toujours les mêmes qui dansent...

Avec toute mon amitié.

Adieu MAURICE

La plupart des Amicalistes était au courant des gros problèmes de santé que mon copain Maurice BRUNO supportait depuis de longs mois, mais personne ne pensait qu'il allait nous quitter aussi vite.

Aussi, quelles ne furent pas ma stupéfaction et mon immense tristesse lorsque Mme LEBRETON, sa fille résidant à NANTES, me téléphona pour m'annoncer son décès il y avait à peine 2 heures, le 17 août dernier.

Je revenais tout juste du baptême de ma dernière petite fille à CANET-PLGE... Ainsi que je le faisais souvent, j'avais téléphoné à ce pauvre Maurice juste avant mon départ, le 10 août. Il se disait fatigué, mais conservait un moral à toute épreuve et nous racontions encore des "blagues" qui le faisaient rire comme s'il était toujours en parfaite santé. Et la conversation se terminait, comme chaque fois sur l'importance des marques postales.

La marcophilie occupait non seulement la plus grande partie de ses loisirs, mais était toute sa vie de collectionneur. Personne ne me contredira lorsque j'affirme qu'il était une véritable encyclopédie vivante en la matière. Jamais une question ne lui était posée sans qu'il apportât une réponse claire et précise.

Il était le plus ancien adhérent à l'Amicale Philatélique Yonnaise, sa première cotisation ayant été versée en 1944, il y a donc 50 ans. Chercheur impénitent et passionné, il fut le seul à publier deux ouvrages, introuvables aujourd'hui, sur l'histoire postale de la Vendée.

Personnellement, il était déjà mon ami à cette époque, travaillant tous deux à la Cité administrative dans des Services différents. On se rencontrait souvent... Et je peux dire que c'est grâce à lui que je me suis spécialisé, dès 1949, dans la collection des timbres au types BLANC à la suite d'une conversation à bâtons rompus.

D'une méticulosité sans faille, c'était un homme d'une droiture d'esprit exemplaire et d'une honnêteté que chacun lui reconnaissait sans peine.

C'était mon ami, c'était mon copain,...je l'ai beaucoup pleuré !

Yves PAUVERT

LES ECHOS DE L'AMICALE

Ils sont nombreux pour ce trimestre, mais pas forcément agréables.... Ce serait plutôt un bulletin de santé de quelques membres de l'Amicale.

M. BONNET : on a longtemps cru que notre ami était hospitalisé à NANTES pour des soins faisant suite à une opération antérieure. Il n'en était rien. M. BONNET se trouvait au C.H.D. de La Roche-sur-Yon à la suite d'une brusque attaque. Rassurez-vous, il se rétablit doucement mais sûrement.

M. MICHEL : notre adhérent luçonnais a, lui aussi, des problèmes de santé. A tel point qu'il a été placé dans un Maison de repos à Cugand. Mais sa philosophie habituelle l'aidera à se remettre sur pieds.

M. HARJANI : il a subi une intervention chirurgicale à La Rochelle dont la nature peut être difficilement évoquée dans ce bulletin... Mais chacun a pu remarquer, au mois de juin, qu'il avait de sérieuses difficultés à marcher !

Nous pensons à toi ALAIN : le papa de notre ami Alain GABORIEAU est décédé le 30 juin à l'âge de 64 ans. Tous les Membres de l'Amicale lui renouvellent leurs sincères condoléances et l'assure de leur compassion dans sa douleur.

MARTIGUES, trop loin pour un handicapé : votre président vieillit, il va falloir songer à le remplacer. Il lui arrive pourtant de croire qu'il a encore 20 ans. Au cours d'une longue sortie en vélo, il a essuyé une averse glaciale à 40 kms de LA ROCHE. Il est rentré à son domicile "à fond la caisse". Résultat : tendinite du genou, immobilisation pendant 4 semaines et... adieu le Congrès de Martigues ! Il n'a pas pour habitude d'évoquer son état de santé, ça n'intéresse personne, mais il se devait de justifier son absence auprès des Apystes.

Maurice BRUNO : notre érudit marcophile a subi à nouveau un sévère traitement dans un Centre spécialisé à NANTES, par suite d'une rechute d'une maladie antérieure. Vraiment pas de chance, il s'était bien remis de ses ennuis de santé passés !

Aux dernières nouvelles, il est sur la voie de la guérison, mais il est impatient de sortir de la Maison de Repos et de Convalescence où il a été provisoirement placé. Et comme on le comprend ! Allez, Maurice, tu as su surmonter tant d'épreuves dans ton existence, ce n'est pas celle-ci qui va te décourager. Sois certain que tous les APYSTES pensent à toi et te souhaitent non seulement un rétablissement rapide, mais aussi beaucoup de courage, ce dont tu ne manques pas ! Et sois persuadé que ton absence provisoire de l'A.P.Y. est ressentie comme un grand vide....

Dernière minute : notre ami à tous est hélas décédé à NANTES le 17 août ! Comme il va nous manquer... Nous participons à la douleur de sa famille à laquelle l'Amicale adresse ses très sincères condoléances.

Les personnes intéressées par notre bulletin, non adhérentes à l'A.P.Y., peuvent le recevoir à domicile moyennant une participation de 100 frs pour 1994. Les philatélistes abonnés à Philatélie Française dans une autre Amicale peuvent bénéficier du même service en adhérant à notre société moyennant la somme de (cotisation : 40 Fr + port : 32 Fr) 72 Fr pour 1994.

LA POSTE AUX ARMEES

"L'intendance et la poste nous procurent la nourriture du corps et celle de l'esprit", ces mots prononcés par le maréchal Juin expriment combien une lettre peut apporter de chaleur et de réconfort aux militaires, surtout lorsqu'ils sont loin de leur famille. C'est toute la fierté du service de la poste aux armées que de contribuer, en liaison avec les services civils de la poste, à l'acheminement de ce précieux courrier.

Dans la plupart des sites où les forces françaises sont engagées, c'est cet organisme qui assure l'acheminement et la distribution du courrier en provenance ou à destination des armées, ainsi que les services financiers les plus courants. A Sarajevo, Phnom Penh, Hoddur, Dahrhan, Bukavu...on trouve ainsi des boîtes aux lettres jaunes, ornées de leur indissociable flèche bleue. De 1809 à 1814 dans les pays envahis, mais aussi au Tchad en 1984, la Poste aux Armées s'est trouvée en plus, chargée du courrier de populations civiles.

DEBÉ ARMÉE DE SUISSE
4^e DIVISION

3^e DIV
ARMÉE DE LOUEST



(1790)

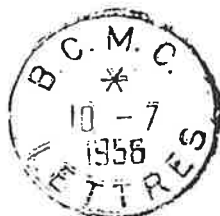
(1795)

(1907)

C'est sous le règne de Louis XIV que Louvois, surintendant des postes et secrétaire d'état à la guerre, organisa le service postal aux armées. Depuis le début du siècle, un numéro est affecté à chaque bureau de poste militaire (B.P.M.).

Les lois Jules Ferry de 1880 (qui avaient rendu l'école primaire gratuite et obligatoire ont eu pour conséquence directe le fait que la plupart des soldats de 1914 savaient lire et écrire), la durée imprévue de la guerre (qu'on avait imaginée courte : deux mois maximum) et l'octroi de la franchise à tous les militaires en campagne, ont amené un accroissement considérable du trafic postal ont rendu indispensable la réorganisation du service postal militaire. Le système des secteurs postaux, imaginé par M. Marty, premier inspecteur général de la Poste aux Armées, voit le jour le 22 novembre 1914. C'est le premier pas réalisé vers l'utilisation d'adresses numériques. En 1915, le service de la poste aux armées est détaché de celui de la Trésorerie aux Armées auquel il était lié depuis 1823.

L'étude des marques postales utilisées par la poste aux armées lors des diverses campagnes, a fait l'objet de nombreuses études détaillées, les plus récentes étant consacrées à la guerre du Golfe, voire aux opérations au sein des troupes de l'O.N.U. en Bosnie. Le présent article se limite à présenter quelques types de cachets les plus courants.



BCMC (1956)



BCMC (1987)

En temps de paix, en France, les premiers cachets particuliers que j'ai rencontrés étaient utilisés en 1956 par le B.C.M.C. (Bureau central militaire "C" implanté à Paris,

caserne Reuilly) organisme chargé de trier le courrier destinés aux différents secteurs postaux (des B.P.M. stationnés en Allemagne, en Indochine, en Algérie... En 1969 des B.P.M. ont été créés en France. A l'origine ils utilisaient des cachets "postes aux armées" avec un étoile, sans autres marques distinctives. C'est en 1972 avec l'affectation des numéros de codes postaux particuliers aux bureaux implantés dans certaines villes (Paris, Lille, Bordeaux, Marseille et Aix en Provence) auxquelles par la suite de nombreux autres bureaux (il y en a actuellement 17) et agence postales, sont venues s'ajouter.

En temps de guerre et à l'étranger, c'est pour préserver le secret de l'implantation des unités, mais aussi pour tenir compte de leur mobilité dans les périodes troublées, qu'on ne trouve généralement pas l'indication d'un lieu géographique précis sur les timbres à date comme sur tout autres cachets utilisés.

Sur les premières marques postales connues, c'est le nom ou le numéro de l'unité qui est mentionné.

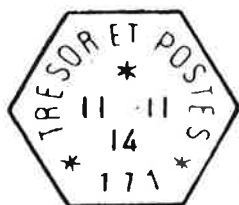
Au début de la 1ère guerre mondiale on trouve des cachets portant la légende "Trésor et Postes" suivie du n° du B.P.M. (bureau de poste militaire), rapidement remplacés par des cachets mentionnant "postes aux armées". Mais cette période offre une immense variété de présentations (cachet au type 15, hexagonaux au type D4, cachets ambulants d'armée, etc..) on trouve également des cachets portant le numéro du secteur postal, A noter, qu'il existe également de nombreux cachets d'unité, souvent réalisés localement.



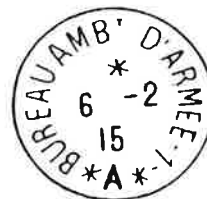
Casablanca



BPM 176



Agence Postale



Ambulant

Au cours de la seconde guerre mondiale, les Forces Françaises ont utilisées des cachets portant la croix de Lorraine, soit dans la couronne, soit à l'emplacement du groupe horaire.

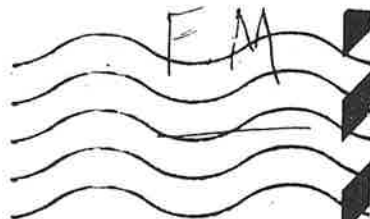


BPM de Londres



BPM d'Alger

De 1945 à 1972, les cachets utilisés portaient la mention "T.O.E." (théâtre d'opérations extérieur), A.F.N. (Afrique du Nord Française) ou une à trois étoiles (une pour les unités implantées en Europe, deux pour celles d'Océanie, et trois pour l'Afrique).



oblitération manuelle et mécanique en Afrique du Nord (1962)



UN NUMERO DE SECTEUR POSTAL
EXACT ET LISIBLE CONDITIONNE LE BON
ACHEMINEMENT DU COURRIER
DES MILITAIRES: PENSEZ-Y

Allemagne (1956)

Bordeaux (1970)

La réorganisation récente de la poste militaire a été accompagnée d'une modification de la légende des timbres à date des B.P.M. opérant à l'étranger, lesquels mentionnent désormais "Bureau Postal Militaire" suivi du n°.



Djibouti (1992)



Kakanj [Bosnie] (1993)

Parallèlement, les adresses postales des militaires desservis par ces militaires comportent en plus du B.P.M., un numéro de code postal commençant par 00.

La Poste Navale, qui a fusionné en 1973 avec la Poste aux Armées fera l'objet d'une étude particulière. Son organisation particulière nous a valu de fort nombreuses oblitérations.

Gérard DELMARRE

MARINA
MARINA
MARINA



prêt à
porter

85000 LA ROCHE S/YON

17, rue Georges Clemenceau
LA ROCHE-SUR-YON
Tél: 51.37.02.97

COIFFURE — BEAUTÉ

HOMMES ET DAMES

salons marcel et maguy

Institut d'Hygiène - Capillaires - Postiches
Parfumerie

17. avenue Gambetta - La Roche-sur-Yon

Tél. 51.37.05.28



ADHÉREZ

à l'Amicale Philatélique Yonnaise

Vous serez bien conseillé
et vous pourrez vous procurer
tous les timbres désirés.

OLONNES PHILATÉLIE

85100 Les Sables d'Olonne



54 bis rue Nationale
Tel. 51.95.30.51

TIMBRES - MONNAIES - MATERIEL
Cartes Postales
ACHAT et VENTE



1993

ÉTAIT

LE

CINQUANTIÈME
ANNIVERSAIRE

DE
L'AMICALE
PHILATÉLIQUE
YONNAISE



Donkey Shot.

PHILATELIE *G. Dupuis*



2, rue des Deux-Ponts
44000 NANTES
Tel. 40.20.45.71

TIMBRES
CARTES POSTALES
MATÉRIEL PHILATELIQUE

ACHAT ET VENTE
SPECIALISTE EN TIMBRES THÉMATIQUES



DEPOSITAIRE DES MARQUES : YVERT -
LEUCHTTURM - SAFE - DAVO - LINDER -

Pour vos lunettes
2 Magasins à votre service

**OPTIQUE
COMMOY**

16, Place du Marché - Tél. 51.37.02.89
29, Rue Georges-Clemenceau Tél. 51.37.49.09
LENTILLES DE CONTACT

85000 LA ROCHE SUR YON

Armurerie AUDUREAU

LA CHASSE — LE BALL-TRAP

24, Rue Maréchal-Lyautey
LA ROCHE-SUR-YON

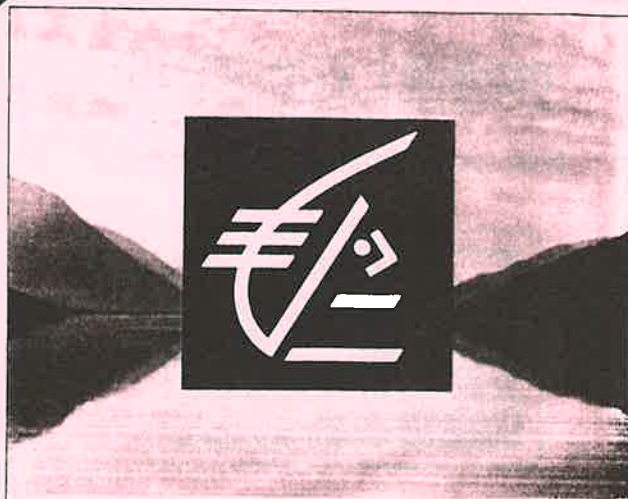
Tél. 51.37.13.07 Toutes les Réparations



Ateliers CHENU

TOUTE LA PUBLICITE

**LA ROCHE-SUR-YON
MOUILLERON-LE-CAPTIF
MONTAIGU**



**LA SIGNATURE
DE NOUVEAUX HORIZONS**



CAISSE D'ÉPARGNE
L'AMI FINANCIER

Quand les Philatélistes de Gummersbach nous rendent visite

Notre voyage à GUMMERSBACH (Allemagne) en 1993, lors du 25ème anniversaire du Jumelage entre nos deux Villes, nous avait permis de nouer des liens amicaux et philatéliques avec le Président de l'Association Philatélique et le Secrétaire de notre Ville jumelée.

Une visite de retour était programmée. Elle a eu lieu lors du long week-end de l'Ascension, du 11 au 15 mai.

Nos amis allemands, participant au "Voyage Familles", un programme leur avait été élaboré par la "Commission Gummersbach" au sein de l'A.E.I.N. (Association des Echanges Internationaux) :

- Ascension : journée en famille
- Vendredi 13 : excursion à NOTRE-DAME-DE-MONTS et NOIRMOUTIER,
- samedi 14 : LES SABLES-D'OLONNE et soirée récréative.

C'est donc lors de leur seule soirée libre du vendredi 13 mai que Heinz RAAB, Président, accompagné de M. et Mme Christian DUPONT, ses hôtes, Günter et Dora TAXACHER, Secrétaire, que nous recevions, mon épouse et moi-même, ont pu rencontrer notre Président et Madame PAUVERT, M. et Mme HURTAUD et notre Trésorier, M. Amédée DUPOND s'étant excusés de ne pouvoir être présents.

Je tiens à préciser que nous les avons sentis honorés et heureux lorsque nous leur avons annoncé cette réception.

Ce court séjour peut être qualifié de PHILATELIQUE, TOURISTIQUE, GASTRONOMIQUE.

LA PHILATELIE

Nous avons, M. DUPONT et moi-même, malgré le programme chargé, trouvé le temps de leur montrer nos collections de timbres. En toute modestie, bien sûr, car à GUMMERSBACH j'avais pu admirer celle de Günter. Les gestes, les catalogues amélioraient la compréhension.

Et, entre "timbrés", on arrive forcément à se comprendre...

Comme je l'avais indiqué dans l'article de l'année dernière, les allemands s'intéressent peu aux timbres français.

L'intérêt de Günter était concentré sur les vieilles lettres allemandes et tout particulièrement sur celles de la période 1920-1940. "Une lettre est un témoignage" disait-il....

LE TOURISME

Le jeudi, jour de l'Ascension, nous leur avons offert une visite de nos riches "Floralies Nantaises". La matinée du vendredi fut consacrée au Marais breton avec son "ECOMUSEE du DAVIAUD" à LA BARRE-DE-MONTS.

Après une réception par le Maire de NOTRE-DAME-DE-MONTS, puis un pique-nique, l'après-midi fut consacré à NOIRMOUTIER sous un ciel on ne peut plus hospitalier et une température convenant parfaitement aux bains de mer.

.../...

Le passage du GOIS, visité à marée basse et revu à marée haute les a beaucoup impressionnés.

Pendant ces deux jours, notre interprète de service, mon fils, bilingue Français-Allemand, nous accompagnait. Nos échanges étaient évidemment faciles et fructueux.

LA GASTRONOMIE ET LA RECEPTION DE L'A.P.Y.

C'est au restaurant "LE CLEMENCEAU" (tout un programme... involontaire) que l'Amicale Philatélique Yonnaise a reçu ses hôtes et homologues allemands, et c'est au cours du dîner qu'ont eu lieu les échanges officiels.

Malheureusement, mon fils décida de prendre sa soirée libre et de nous laisser entre philatélistes et gens du même âge. Les échanges furent plus laborieux !

Se comprendre et expliquer les richesses de la carte et des menus proposés peut tourner au burlesque ... quand on a oublié le dictionnaire. Heureusement, mon épouse a pu, avec bien des problèmes parfois, faire une traduction approximative et sauver le dialogue.

Mais devant nos différences culturelles, donc culinaire, et la difficulté à tout expliquer :

M. RAAB (le Président) a décidé de manger la "même chose que Mme DUPONT" et M. et Mme TAXACHERT la "même chose que M. AUDUREAU". Lourde responsabilité pour ceux qui devaient faire le choix ! Mais ils sont sortis très satisfaits.



Que dire de la longueur du repas ?

En effet, M. PAUVERT, pour ouvrir le débat philatélique, eut l'heureuse idée d'apporter deux classeurs d'archives de la guerre 1939-1945 concernant plus particulièrement l'occupation allemande en Vendée et surtout à LA ROCHE-SUR-YON.: lettres portant la censure allemande, documents divers, courriers adressés à des Maires ou à des particuliers, cachets des F.F.I., "laissez-passer" divers, procès-verbaux de la FELD-GENDARMERIE, etc ...

.../...

Ci-après quelques spécimens...

GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA REPUBLIQUE
FORCES FRANÇAISES DE L'INTERIEUR
BON DE REQUISITION N° 290
Chez M. *Mangou. Louis*
demeurant à *Les Bonnailleries St Jean de la Montagne*
objets: *5 muids Pneu 1/15*
10 litres essence
Le *26* 1944.
P. P. Cl. Lefebvre
VERBEE

Bon de réquisition des F.T.P.F.



O.-U., den 14. 2. 44

Organisation Todt

Einsatzgruppe West

Oberbauleitung Paula

ABL Sado

Q u i t t u n g

Für die Einziehung eines Schecks den Betrag von

RM 300.-- (6000.-- frs .)

von Firma Pouclet & Aigreault, Les Sables d'Olonne erhalten .

Ackermann

Ordre de paiement pour la construction du "Mur de l'Atlantique"

Nos philatélistes allemands ont, vous le pensez bien, été très

.../...

intéressés par ces documents au point que le garçon se demandait bien s'il pouvait, ou non, continuer à servir les repas!

Les souvenirs, les mauvais souvenirs refaisaient surface.... Mais nos invités nous ont dit que c'était là notre histoire commune, qu'il fallait en parler et regarder avec intérêt tous ces témoignages précieux.

Tout s'est bien passé. Notre Président a pu apporter quelques anecdotes croustillantes dont il a le secret et, en retour, s'enrichir de la traduction de certains documents en allemand dont il ignorait jusqu'à ce jour la signification

Bref, un repas sympathique qui a commencé par un toast des deux Présidents en l'honneur de la philatélie de GUMMERSBACH et de LA ROCHE-SUR-YON, et s'est terminé par des remerciements chaleureux de nos hôtes et une invitation à une visite-retour en 1995 pour la philatélie yonnaise.



Michel AUDUREAU

*Céline, Nicolas et Coralie
sont heureux de vous annoncer
la naissance de
Marion
le 30 Mai 1994*

*Françoise et Christian Pauvert
35 Chemin de La Caille*

31750 Escalquens

Les Bureaux français à l'étranger

Ile ROUAD

Situé au large de TARTOUS (Syrie), dans la Méditerranée, l'ilot de ROUAD fut occupé par la Marine française de 1916 à 1921, date à laquelle il fut rattaché au territoire des ALAOUITES qui, lui-même, fut incorporé à la SYRIE en 1923. Les premières surcharges furent effectuées au Bureau de ROUAD avec l'autorisation de l'officier commandant la base, le 12 janvier 1916.

Mais, selon le catalogue YVERT des années 1920 et suivantes, on a employé successivement deux cachets linéaires. Le premier a servi à surcharger 1.200 séries seulement. Il se reconnaît facilement à deux cassures des lettres : l'une dans la tête de l'R, l'autre dans le jambage vertical du D. Le second a été employé au mois de mai pour surcharger des séries destinées et utilisées par les collectionneurs qui ont ainsi affranchi un nombre indéterminé de plis.

Combien en reste-t'il à ce jour....?

Ces plis, notamment ceux comportant la lère surcharge, sont rarissimes.



1er jour de la surcharge effectuée dans l'Ile
le 12 janvier 1916
(N'a été vu qu'en détaché)



Enveloppe à destination de PORT-SAID le 13 mai 1916
Cachet d'arrivée au dos du 16 mai 1916

Pour faire face à la demande relativement importante, une nouvelle surcharge horizontale fut réalisée. C'est de loin la plus courante.



surcharge recto-verso



Entier postal au type Mouchon à destination de NEW-YORK
le 20 janvier 1920. Cachet de passage à PORT-SAID du
20 février 1920

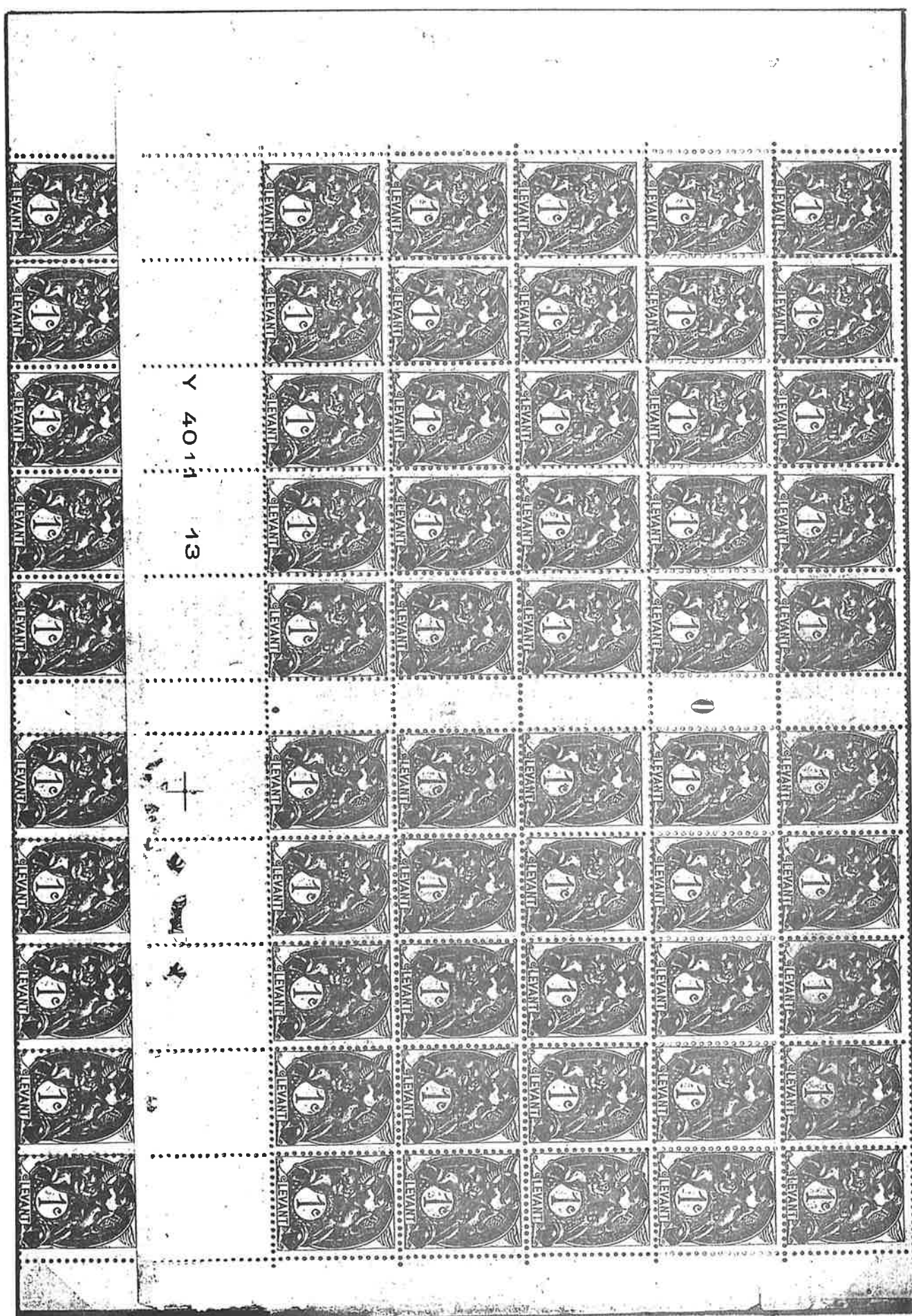


Planche de 150 timbres du 1c. ardoise **reproduite en partie**
surchargée ILE ROUAD

Enveloppe à destination d'AYDAT le 28 décembre 1916
Cachet d'arrivée au dos du 18 janvier 1917



Pour en terminer, ci-dessous une enveloppe en franchise militaire postée à PARIS le 24 juin 1916 à destination du secteur postal 46, comportant une vignette émise à l'occasion de l'occupation française.



(à suivre)

TAILLANDIERS
PHILATELIE

65, rue de la Roquette 75011 PARIS TEL. 47.00.97.71
(métro BASTILLE ou VOLTAIRE)

ACHAT - VENTE

**THÉMATIQUES ET NOUVEAUTÉS
DU MONDE ENTIER**

ABONNEMENT

Consultez-nous !

trimestriel

**"CONTACTS
PHILATÉLIQUES"**

Bulletin de liaison avec
notre clientèle

- catalogue de vente
- nouveautés
- thématiques
- échanges
- offres de vente

**REMISE
DE 25%**
POUR LES SOCIÉTÉS

SUR LE MATÉRIEL
PHILATÉLIQUE
SAUF SUR LES
CATALOGUES



ENVOI CONTRE LA SOMME DE 4 Frs

NOTRE MAGASIN EST OUVERT
sans interruption
du lundi au samedi
de 9h à 19h

Nous acceptons
les C.B. Diners Club
AMERICAN EXPRESS
et EUROCHEQUES

FOCH
ASSURANCES

*ASSURANCES
et
PLACEMENTS*

Bureaux à LA ROCHE SUR YON:

20, Rue Foch

Tél: 51.36.24.16

Fax: 51.46.24.37

LE RETRO

SES GALETTES DE BLE NOIR

SES CREPES

SES GLACES MAISON

Place du Marché

La Roche sur Yon · Tél. 51.62.18.14

ORDRES & DECORATIONS CIVILS ET MILITAIRES

A C H A T

V E N T E



DISTRIBUTEUR AGREE DE L'ADMINISTRATION DES MONNAIES ET
MEDAILLES: "MONNAIES - MEDAILLES 17"

20 RUE GARGOULLEAU
17000 LA ROCHELLE

TEL. 46 41 40 01



AMICALE PHILATELIQUE YOMNAISE

A.P.Y.

istez-vous...

détendez-vous, faites de la vraie philatélie...

à LA ROCHE-SUR-YON



POISSONNERIE

"chez ANDRE"

26, rue Foch

LA ROCHE-SUR-YON

Tél : 51.37.11.14

Arrivage journalier

des SABLES d'OLONNE

AUX HALLES : mardi, mercredi, samedi.

NOUVEAU MAGASIN EN VENDEE

HARPHIL

TIMBRES - MONNAIES

CARTES POSTALES - MATERIEL



Remise de 10 à 20%
aux membres de clubs

51, rue du Maréchal Joffre (route de Bordeaux)
85000 La Roche sur Yon

Tél. 51.46.13.99

Pour bien monter

votre collection



JAPY-SOEB
CAILLET-BRIANCEAU

MACHINES ET MOBILIER DE BUREAU
(Service Après-Vente)

1, place du Marché
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 51.37.46.12

LE CONSEIL DE L'AMICALE VOUS INFORME....

(Vœu émis à l'A.G. du 13 Décembre 1992)

Réunion du Conseil du 20 juin 1994

Etaient présents : MM. ABERT, AUDUREAU, BELLEIL, COQUET, OLIVIER,
Mme PAUVERT, PAUVERT, président.

Absents excusés : MM. BRUNO, BEDUNEAU, HURTAUD.

ABSENTS : MM. DUPOND, GAUDEMER.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 h.15. Les questions sont traitées dans l'ordre figurant sur la convocation du 2 juin 1994.

-:-:-:-:-

Modification des statuts de la Fédération : Débattues au Congrès de MARTIGUES, ces modifications ne semblent pas nous concerner directement. Le seul point qui attire l'attention concerne l'abonnement à la revue fédérale. Il ne semble pas obligatoire pour la majorité des adhérents.

Modification des statuts du G.P.C.O. : Le Président de ce Groupement nous a transmis un projet de modification en demandant de lui communiquer nos observations éventuelles. Le président de l'A.P.Y. donne alors lecture de la lettre adressée au G.P.C.O. par laquelle il souhaite que la phrase "Promotion de l'action de la Fédération dans la Région et de sa publication périodique" (Philatélie Française) soit complétée par " ...sans obligation d'abonnement à ce service, sauf "pour les Membres des Conseils d'administration". Approuvé à l'unanimité.

Retrait d'un placement financier au Crédit Mutuel Océan : sur demande des Vérificateurs aux comptes en 1992, une petite somme avait été placée en SICAV en 1993. L'application d'une récente loi fiscale, d'une part, les démarches trimestrielles incombant au Trésorier et le peu d'intérêt de ce placement, d'autre part, ont pour conséquence de décider les Membres du Conseil à annuler ce placement purement et simplement dès juin 1994.

Projet d'excursion en septembre : M. BELLEIL est chargé d'étudier la possibilité d'une excursion dominicale, en car, au cours du mois de septembre. Toutes précisions utiles seront données au cours de la réunion mensuelle du 8 septembre.

Acquisition et mise en place d'un meuble-bibliothèque : En l'absence de M. HURTAUD, malade, cette question ne peut être débattue. Mais il

.../...

faudra résoudre rapidement le problème du déménagement du meuble actuel en même temps que la mise en place du nouveau. A revoir d'urgence.

Animation des réunions mensuelles en 1995 : Le président ayant renoncé à faire seul des projections mensuelles, des idées nouvelles devraient voir le jour. Il est donc fait appel à l'ensemble des adhérents afin que chacun "y mette un peu du sien". M. AUDUREAU suggère la mise en place de mini-bourses trimestrielles ou bi-mensuelles. Idée retenue. Il faudra toutefois, une fois de plus, que les participants à l'Assemblée générale expriment des souhaits précis.

Questions diverses : Il est rappelé que le Conseil a décidé, à l'unanimité, le 28 août 1991, que les demandes éventuelles de prêt de cadres et chevalets appartenant à l'A.P.Y. doivent être adressées par écrit au Président, et à lui seul, Dans l'hypothèse où un autre membre est contacté, il doit rappeler ce principe au demandeur et le diriger vers lui.

Une exposition célébrant le Cinquantième anniversaire de la Libération de LA ROCHE-SUR-YON se tiendra au Musée municipal, pendant un mois, à compter du 16 septembre. L'Amicale y participe sous forme de documents d'époque prêtés par un adhérent.

Une autre exposition ayant pour thème général "L'environnement" aura lieu au Parc des Oudairies les 11, 12 et 13 novembre. Un stand de 9 mètres linéaires nous est réservé. Vous avez, ci-dessous, la première du cachet temporaire -dont votre président est l'auteur...- qui sera apposé sur les souvenirs vendus à cette occasion. J.-P. Hurtaud et Danièle Clerc exposeront leurs trésors à cette occasion.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.45

La Secrétaire,

Marcelle PAUVERT

« LA MOULINETTE »



Dans notre dernier bulletin de juin, Michel OLIVIER avait souhaité que son copain Hervé BEDUNEAU passe aussi à "La Moulinette"... Notre ami s'est donc prêté de bonne grâce à l'interview du président.

Y.P. : Vous êtes de ceux qui ont adhéré à l'Amicale depuis de nombreuses années. Peut-on savoir quand ?

H.B. : c'est facile ; je sais que ma carte de sociétaire "a fait le plein" cette année, et elle comporte 16 vignettes fédérales. D'autre part, je me souviens que c'était au cours de la première année de votre mandat de Président de l'A.P.Y., ce qui fait exactement 16 ans.

Y.P. : effectivement, ce sont des repères incontestables.

H.B. : je n'ai pas connu M. ROYER assurant votre fonction, mais je me souviens très bien de lui en tant qu'amicaliste... turbulent, mais très sympathique.

Y.P. : comment vous est venue l'idée de collectionner les timbres ?

H.B. : je ne suis certes pas une exception, puisque c'est à l'école primaire que j'échangeais un "grand timbre" contre "un grand timbre", un petit contre un petit, sans en connaître la valeur, vous vous en doutez bien ! J'avais aussi une source particulière de ramassage qui va peut-être vous étonner. Habitant alors Le BOURG-SOUS-LA-ROCHE, j'avais repéré un immense tas d'ordures, non ménagères, au bord de la Route de Cholet, près du pont de l'Yon, à la Comète. Des commerçants et industriels de la Ville y déversaient parfois les archives et enveloppes de leur courrier et, croyez-moi, j'en ai récupéré ainsi quelques centaines. Bien sûr -et hélas!- je séparais les timbres de leurs supports... Quel gâchis! Mais tous les gamins de cette époque opéraient ainsi. Du reste, ma mère me passait chaque fois un "savon", car j'en revenais dans un triste état.

Y.P. : voilà en effet qui est assez inattendu. Mais je me souviens aussi de ce tas de déchets de toutes sortes où j'allais récupérer des vieilleries ...pour faire des chariots "de course".
Peut-on savoir ce que vous collectionnez actuellement ?

H.B. : comme beaucoup d'adhérents, les timbres de France, mais avec les variétés que je peux rencontrer.

Y.P. : et vous vous les procurez comment ?

H.B. : essentiellement dans les carnets de circulation de l'A.P.Y. où j'ai fait, soit-dit en passant, 2 ou 3 chopins. J'achète rarement chez les commerçants, sauf s'ils font des remises très intéressantes. Mais il m'arrive aussi de soumissionner, au prix de départ dans des ventes sur offres, et ça marche souvent.

Y.P. : avez-vous participé à des expositions ?

H.B. : non, même pas à celles de notre Amicale. Je ne suis pas assez avancé pour que ce soit présentable, mais je ne dis pas, qu'un jour...

.../...

Y.P. : vous savez que nous sommes tous à votre disposition pour vous aider ou vous conseiller, si besoin en est. Ne faites pas de complexes et dites-vous bien que le plus érudit ou le plus grand collectionneur a forcément commencé par être un tout petit débutant, même s'il veut en mettre "plein la vue" aujourd'hui.

Vous êtes membre de notre Conseil d'Administration, pour l'instant comme-conseiller, sans fonction spéciale, et nous savons tous que vous êtes particulièrement dévoué et prêt à rendre tous les services dont nous avons parfois besoin.

H.B. : c'est bien normal, mais vous savez que je travaille à l'entreprise Michelin et mes horaires des "3 x 8" sont un handicap auquel je ne peux échapper. C'est pour cette raison que je ne peux pas toujours assister aux réunions et, croyez-moi, je le regrette beaucoup. Toutefois, je dirige, avec J.-P. HURTAUD, les réunions de jeunes à MOUIL-LERON-LE-CAPTIF.

Y.P. : passons à la question traditionnelle : que pensez-vous du fonctionnement de l'A.P.Y. ?

H.B. : je ne vois vraiment rien à redire et je pense qu'il serait difficile de mieux faire : expositions fréquentes, projections mensuelles, Salon des Collectionneurs important, aucune zizanie entre adhérents... Je forme toutefois un vœu : ne pourriez-vous pas changer de bailleur pour les carnets de circulations ou en prendre d'autres ailleurs ?

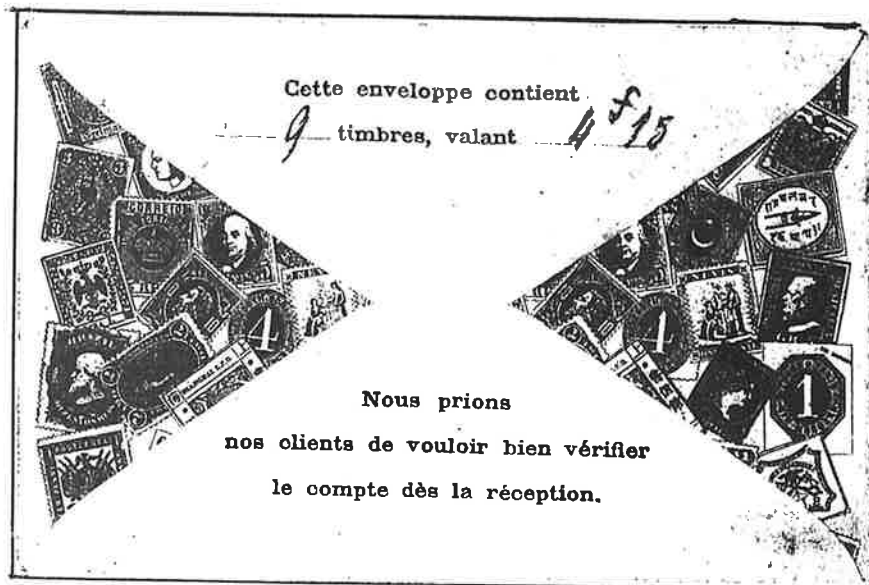
Y.P. : ça tombe bien, nous en aurons un nouveau en septembre avec des timbres de France et des anciennes colonies françaises. Nous allons évoquer cette question au cours d'une prochaine réunion du Conseil. Merci Hervé pour votre suggestion.

Et qui souhaitez-vous voir passer à "La Moulinette" dans le bulletin de décembre ?

H.B. : un copain qui n'est pas toujours très bavard : Richard COQUET. Il va être surpris...

(propos recueillis par Y. PAUVERT, le 14 juin 1994)

La vente par correspondance ne date pas d'hier



Recto et verso d'une enveloppe ayant
contenu un envoi de timbres en 1898

LES CACHETS F.F.I. DE VENDEE

Le 50ème anniversaire de la libération de la Vendée ne pouvait être passé sous silence dans notre bulletin.

Beaucoup d'entre-vous n'étaient pas nés, d'autres trop jeunes pour s'en souvenir, quelques autres ont vécu les années 1944-1945 et en ont gardé des images souvent tragiques, parfois singulières.

Tragiques, parce que des yonnais ont été fusillés dans les rues de notre Ville, ou autour, d'autres déportés et traités comme des animaux qu'on mène à l'abattoir.

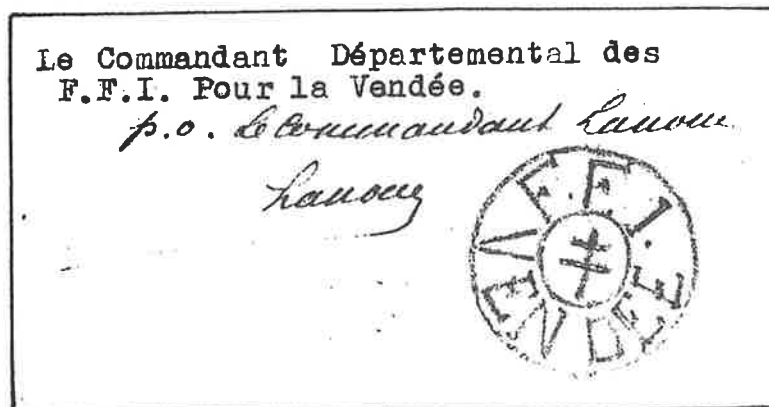
Singuliers, se souvenant des troupes allemandes traversant notre cité pour se replier à LA ROCHELLE, soldats vétérans de la guerre 1914-1918, aux uniformes râpés, et gamins de 15 ou 16 ans dont les casques, trop grands, leur tombaient sur les yeux, le tout dans des charrettes pleines de paille tirées par des chevaux efflanqués "réquisitionnés" à la pointe du fusil dans les fermes vendéennes. Qu'ils étaient loin les grands gaillards blonds, armés jusqu'aux dents, que j'ai vu arriver par la route de DOMPIERRE en 1940 !

Mais là n'est pas le sujet de cet article....

Des groupes de résistants, la plupart refusant le Service du Travail Obligatoire (S.T.O.) en Allemagne, s'étaient constitués en maquis dans notre département. N'allez pas chercher des plis hypothétiques de leur correspondance avant septembre 1944, date de la Libération de LA ROCHE-SUR-YON, vous devinez aisément pourquoi.

Par contre, entre la Libération de la Vendée et l'Armistice, même après mai 1945, on trouve-rarement- des lettres ayant réellement circulé en franchise postale, provenant de ces organisations ou groupes de résistants à l'occupant. Vous en trouverez quelques-unes reproduites ci-après; et faites-moi l'honneur de me croire, on ne les trouve pas "sous les pieds d'un cheval".

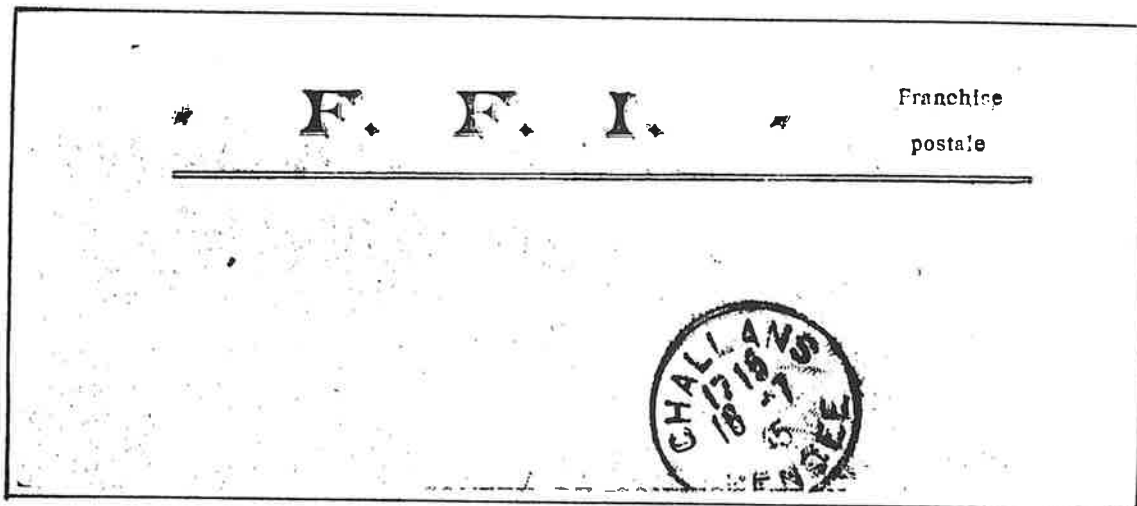
Il ne m'a pas paru nécessaire de les présenter systématiquement en entier. Seules celles qui m'ont paru les plus intéressantes sont in-extenso.



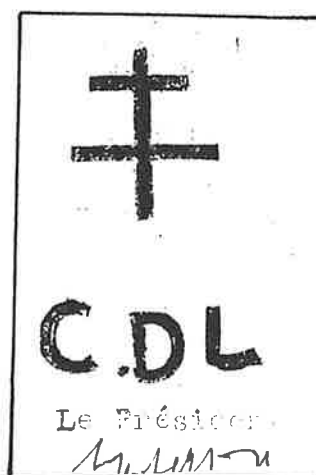
CHAILLE-LES-MARAIS, du 3 octobre 1944



POSTE AUX ARMEES, du 12 décembre 1944
(F.F.I. tenant la Poche de La Rochelle)



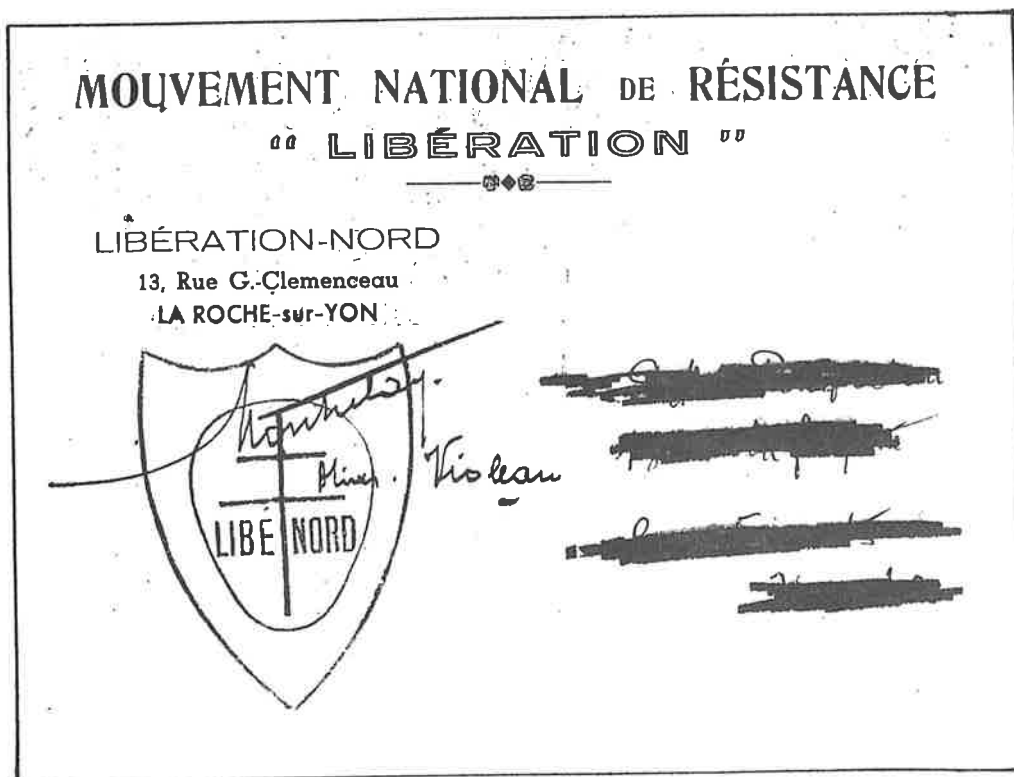
Enveloppe imprimée des F.F.I. de CHALLANS
du 18 juillet 1945



CHALLANS, du 10 avril 1945



Cachet oblitérant avec Croix de Lorraine,
origine vendéenne imprécise, du 11 août 1945



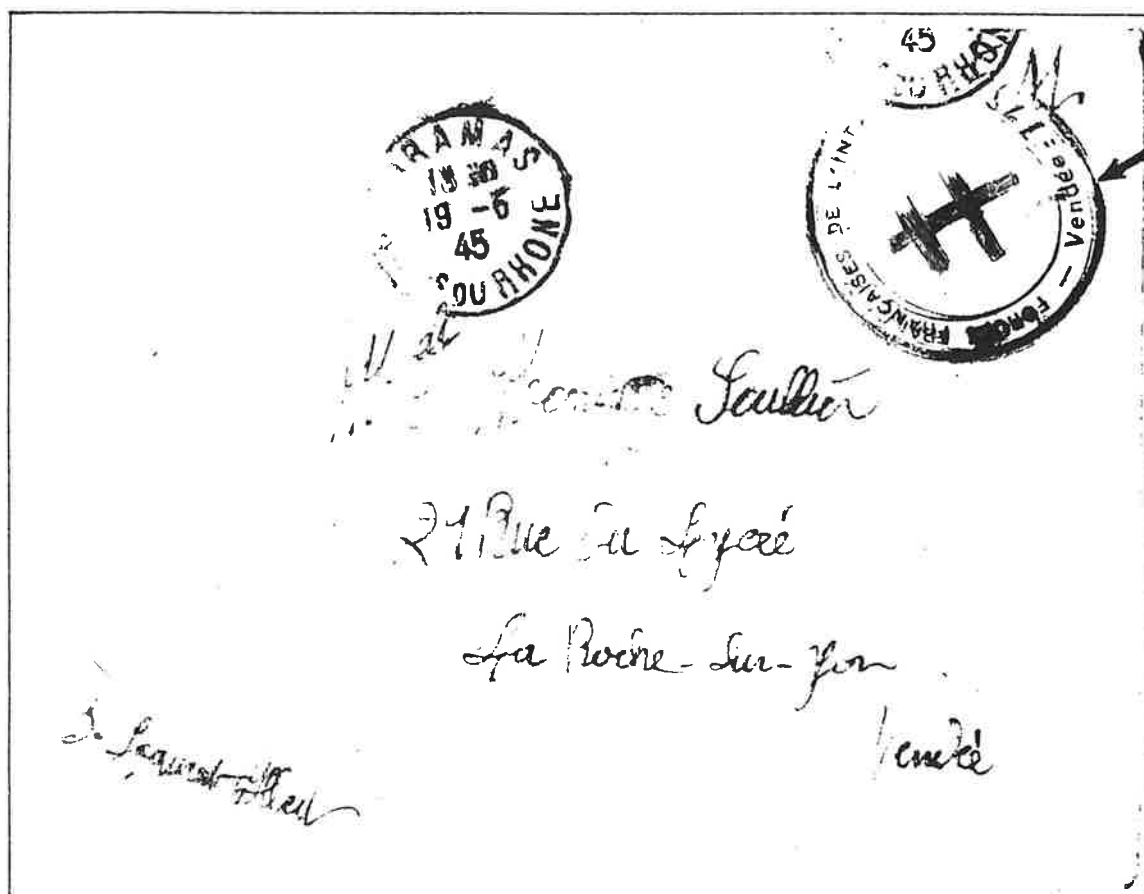
Enveloppe du M.N.R. "Libération" de La Roche-sur-Yon
(date inconnue)



LA CAILLÈRE, du 26 novembre 1945



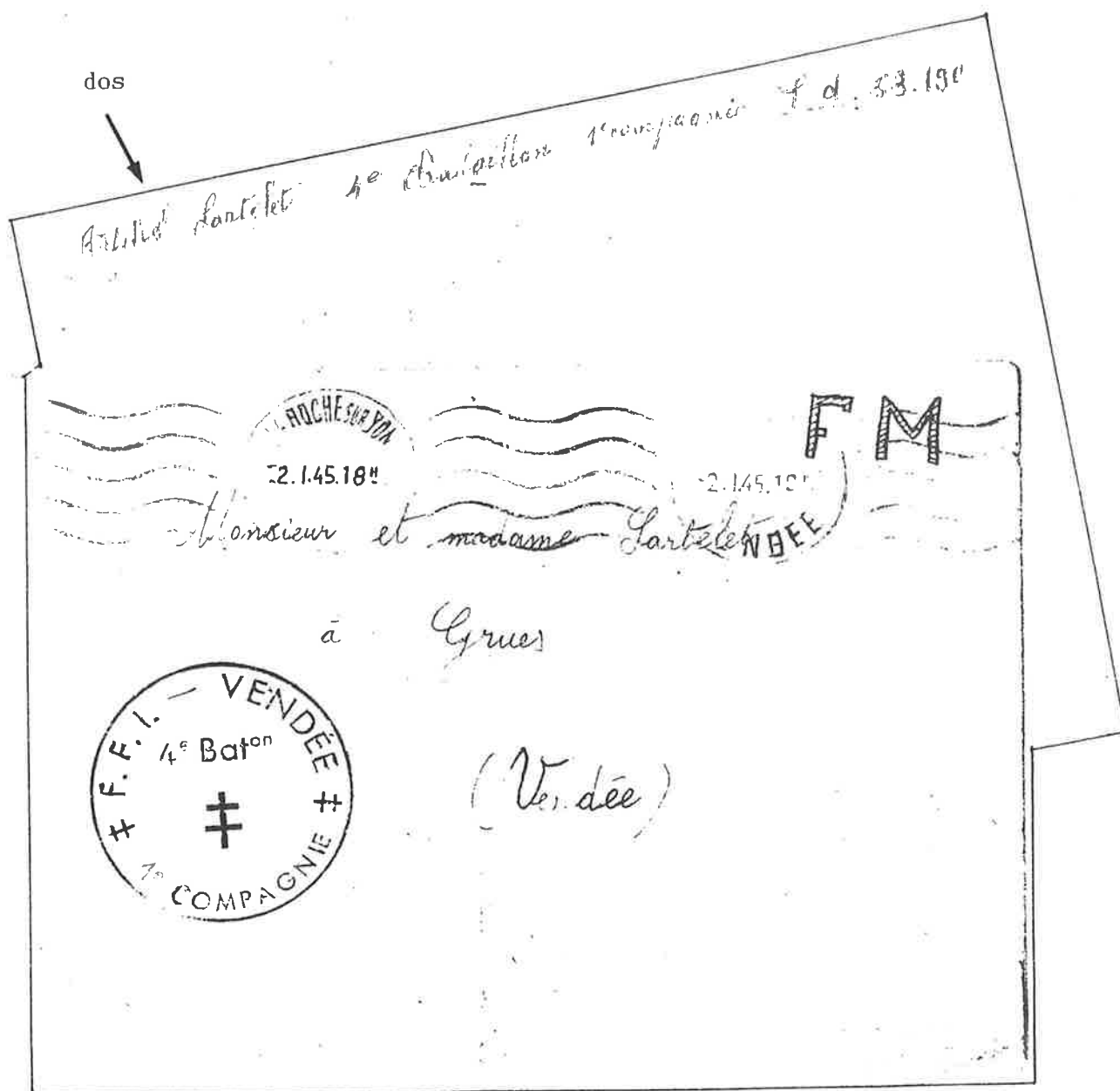
LES SABLES-D'OLONNE, du 17 février 1945



Lettre du 19 mai 1945 pour LA ROCHE-SUR-YON
sur laquelle figure le cachet des F.F.I. de
Vendée qui "suivait" le Régiment dans tous
ses déplacements.
(amicalement offerte par notre adhérent M. BAUDRY.
Qu'il en soit remercié)

Pour en terminer, peut-être la plus rare.

Après la libération de LA ROCHE-SUR-YON, de nombreux résistants et réfractaires furent incorporés dans une Armée française régulière qui allait combattre les Allemands sur les fronts de ST-NAZAIRE et LA ROCHELLE. Ils étaient regroupés et instruits militairement à la Caserne Travot pour former des Compagnies armées par les Américains. Ils subirent quelques pertes en vies humaines...



Lettre de LA ROCHE-SUR-YON pour GRUES, du 2 janvier 1945

Y. PAUVERT

LA POSTE PAR CHARRETTES ? NON !

Vous nous direz : celà n'a rien à voir avec la philatélie ou la marcophilie. C'est vrai ! Mais pourquoi hésiter à reproduire, ci-dessous, un document du 9 fructidor, An II de la République Française, sur lequel figure, pour une fois en entier, le cachet de cire du "DISTRICT DE FONTENAY", cachet parfois utilisé pour fermer les plis postaux de cette lointaine époque. Dommage que nous n'ayons pas les moyens de sortir notre bulletin en couleur !

Nous administrateurs composant le conseil-général
du district de Fontenay-le-Peuple, en vertu de l'art. de
loi du 11 septembre dernier, requérons

Ce
Commune de Fontaines

de faire rendre *le triage de ce mois*
sept heures du matin, au marché de cette ~~ville~~ *Commune*
de Fontaines *de Baillarge* pour l'approvi-
sionnement dudit marché, dont il sera payé comptant,
conformément à la loi, par ceux qui l'achèteront.

Fait en conseil-général de district, à Fontenay-le-
Peuple, le *neu* *fructidor* l'an deuxième de la ré-
publique française, une et indivisible.

Morillon

Margue



LA PHILATELIE ET LES HOMMES....

(suite...)

LES TRUCS

Les marchands, et aussi les collectionneurs, emploient dans les transactions, un grand nombre de trucs plus ou moins habiles. Nous ne les citerons pas tous, il s'en invente tous les jours...

Les trucs sont différents de marchand à marchand, de marchand à collectionneur, de collectionneur à collectionneur. Ceux cités ci-dessous sont, pour ainsi dire classiques.

Truc n° 1

"Vous faites bien de le prendre, ce timbre sera très rare". C'est le truc élémentaire.

Truc n° 2

"Cette série va monter", ou bien "Les Libéria vont monter", etc.... Employé depuis toujours, mais ça prend encore.

Truc n° 3

"Le 2 frs est épuisé, il n'y en a plus au Bureau de Poste, ni en réserve". Ce truc est un peu plus compliqué, car pour être employé avec fruit, il exige une vraie lettre donnant l'indication ci-dessus, pourvu de tous les cachets réglementaires et écrite, s'il se peut, par le Receveur sur papier administratif avec de beaux cachets. C'est irrésistible.

Truc n° 4

"Ca vient de chez ...X...". Excellent vis-à-vis d'un acheteur hésitant, Si le timbre porte au verso une marque informe et illisible, c'est encore meilleur, même si elle est fausse ou imitée? On l'a déjà vu.

Truc n° 5

"...X... m'en a offert 100 frs, je vous le laisse à 120, c'est pour rien, il le vendrait au moins le double". Ce truc est la contrepartie du précédent.

Truc n° 6

"...X... a voulu tout le lot. S'il savait que j'ai encore celui-là, il ne me le pardonnerait pas. Cachez-le bien surtout !"

Truc n° 7

"J'ai vendu tout le lot à ...Z...". Ce truc est employé par celui qui, en vendant un certain nombre à un marchand, en a réservé sans le dire quelques séries qu'il fait vendre ensuite deux fois plus cher par un homme de paille. On se jette alors sur ce dernier.

Truc n° 8

"Je ne peux pas vous vendre cet exemplaire, je le garde pour ma collection". Très bon truc; l'acheteur désire d'autant plus l'exemplaire qu'on ne veut pas lui céder et il finit par consentir un gros sacrifice pour l'avoir. Nota : ne pas employer ce truc avec un râleux.

Truc n° 9

Ce truc consiste à débiter la marchandise, ou la prôner, suivant qu'il s'agit d'acheter ou de vendre, et celà au besoin, avec des semblants de preuves à l'appui. Je dis des semblants de preuves, car si c'était vrai, ce ne serait plus un truc. Donc, si l'on apporte une collection, dire que ça baisse, que ce n'est pas le moment, qu'il y a énormément de timbres de ce genre sur le marché. Au besoin, exhiber tout ce que l'on possède. Une fois l'affaire faite, et le vendeur parti, épater le premier acheteur qui se présente. "Mon cher, je viens d'acheter quelque chose, vous allez voir !".

Truc n° 10

"Je vais l'envoyer à UNTEL". Comme on sait que l'acheteur en question possesseur de la plus belle collection connue, est homme à ne pas reculer devant l'achat d'une variété qu'il n'a pas, la bonne poire à laquelle le marchand présente la pièce rare l'achète les yeux fermés afin qu'UNTEL ne l'ai pas. Truc employé moins fréquemment qu'autrefois.

Truc N° 11

"Je vous en achète à ce prix-là". Ce truc est employé pour esbrouffer un acheteur et vaincre sa résistance alors qu'il offre un prix au-dessous de celui qu'on lui demande. Il arrive parfois que l'acheteur prend au mot son vendeur et lui répond : "Vous en achetez à ce prix là, en voici". Inutile de dire que l'autre n'achète jamais et cherche divers prétextes pour se dérober.

Truc n° 12

"Apportez-moi tout ce que vous avez, je le prends". Ce truc est du même ordre que le précédent. A la Bourse aux Timbres, il est d'un usage courant. On ne doit pas en croire un mot ! Il n'y a pas d'exemple, je crois, que l'on ait jamais pris livraison de la marchandise demandée de cette façon. C'est un simple humbug, une galéjade. Si on lui apporte les timbres, il pourra toujours dire qu'ils ne sont pas beaux, ou n'ont pas de gomme, ou que ce n'est pas la bonne nuance, ou qu'ils sont trop courants, etc...

Truc n° 13

"Quelques-uns disent que c'est le bon, d'autres non". Ce truc est employé lorsqu'il s'agit d'écouler à un naïf une variété ordinaire et que l'on connaît comme telle, en lui laissant entendre qu'il pourrait bien se faire que ce fût une variété rare : excellent prétexte pour lui vendre le timbre 25% plus cher.

Trucs n° 14, 14bis, 14 ter, etc..

Sous ces numéros, nous cataloguons les Hâbleries des annonces, hâbleries hautes comme l'Himalaya, telles que **La fortune par les timbres**, ou **Garantis non triés** où on y trouve les variétés les plus rares, ou **La Maison Machin est la première du Monde**, l'énormité de son stock lui permettant de fournir presque pour rien les timbres les plus rares, ou **Nous achetons les timbres très cher et les vendons à un prix dérisoire**, tel est le secret de notre Maison, ou **Enormes rabais sur les cotes**, voulant diminuer notre stock, jusqu'au 31 courant, nous ne vendons pas les timbres, nous les donnons ... presque .

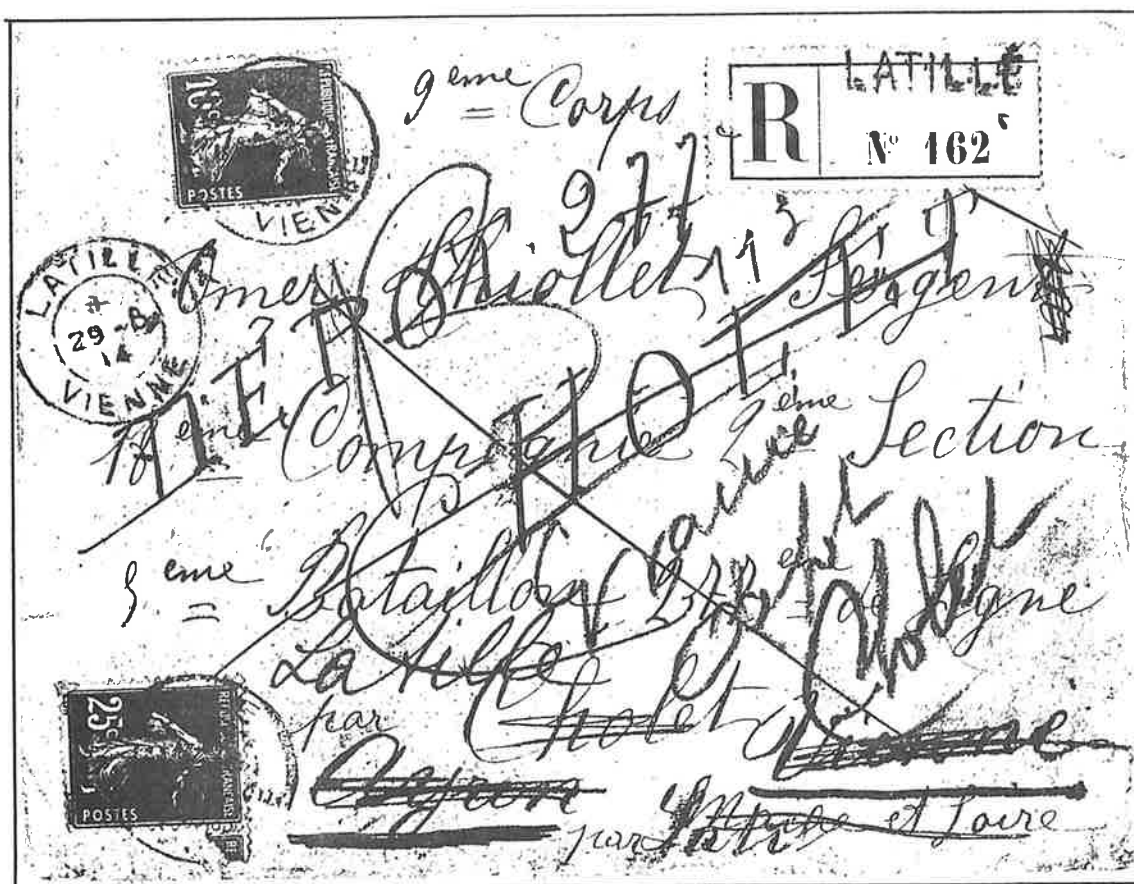
Y. PAUVERT

(à suivre..)

SOYONS FOUINEURS... pour le bulletin

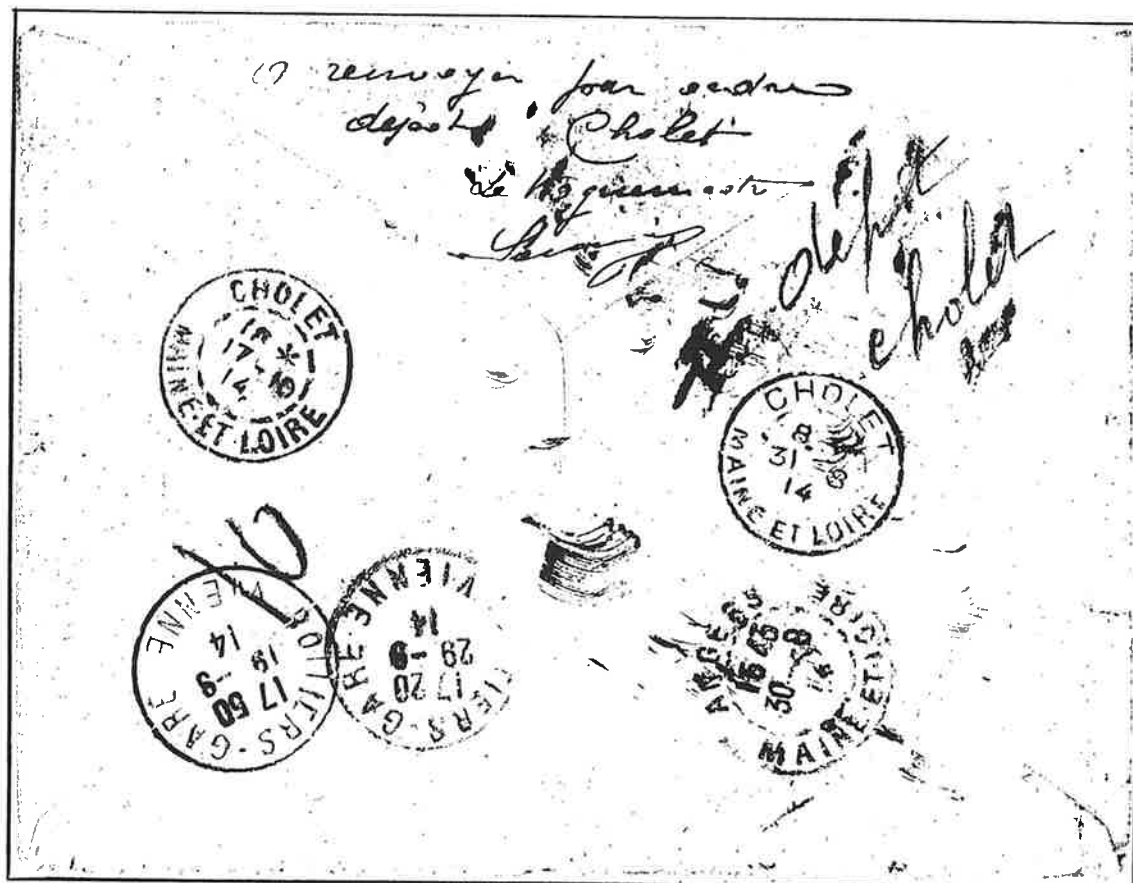
L'Allemagne déclara la guerre à la France le 3 août 1914. Les événements se précipitant dès avant cette date, l'Armée française était déjà plus ou moins sur le pied de guerre, le conflit devenant inévitable.

Quel fut le sort du pli ci-dessous? Qu'était devenu le destinataire de cette lettre recommandée avant le déclenchement des hostilités et renvoyée après les premiers combats? Essayons de suivre son itinéraire.



Lettre recommandée au départ de LATILLE (Vienne) le 29 août 1914 pour CHOLET (Maine-et-Loire), adressée à un sergent du 277ème Régiment d'Infanterie de Ligne.

.../...



Cette lettre a été transmise à POITIERS-GARE le 19 septembre pour n'être réexpédiée que le 29 septembre à ANGERS (pourquoi ?) où elle fut réceptionnée le 30. Le destinataire n'ayant toujours pas pu être atteint, ce pli a été retourné à CHOLET le 31 septembre et, après recherche de l'expéditeur, retourné à celui-ci le 17 octobre.

Nous avons déjà évoqué, dans un bulletin antérieur, les difficultés rencontrées par la Poste et les Vaguemestres dans les premiers mois du conflit pour faire parvenir le courrier aux braves soldats du front. Notre armée, sans cesse en mouvement -dans le sens d'une retraite précipitée- le service postal aux Armées était complètement désorganisé et le nombre élevé de morts, disparus, blessés et prisonniers n'était pas fait pour arranger les choses !

Y. PAUVERT

Hôtel Restaurant du Centre



36 CHAMBRES ** NN

salles de réunions

séminaires

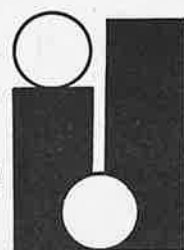
banquets

PLUS DE 80 PLACES



LE POIRÉ SUR VIE

- J. JAUFFRIT
imprimerie



Tous les Imprimés

- administratifs
- commerciaux
- publicitaires

Impression :

- Typo - Offset
- Quadrichromies

Boulevard des Deux Moulins B.P. 18
Téléphone 51 31 87 15

LE POIRÉ-SUR-VIE



Roger DEBIEN
Antenne-Télévision
SONORISATION

LA ROCHE s/YON Tél. 51.37.29.12

ELECTRONIC
DÉPANNAGE

atelier :

« la gastonnière »

route de la limouzinière

le bourg sous la roche
85000 la roche sur yon

tél. 51 37 29 12

Vins Bières Spiritueux



rivière

74, route d'Aizenay B.P. 147

85004 LA ROCHE S YON Tél. 51.37.00.80

C U I S I N E S
André Gilheut

BULTHAUP - A.B.C.
1 rue Malesherbes
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 51 36 17 36

Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h
Samedi fermeture à 18 h.

fabrique librement cuisines

MAISONS INDIVIDUELLES

**JC GUICHETEAU
CONSTRUCTIONS**



**JC GUICHETEAU
CONSTRUCTIONS**

6, place de la Vendée - LA ROCHE SUR YON - 51 36 34 56
VENEZ VISITER NOTRE PAVILLON TEMOIN
33 bis, rue du Perthuis Breton
LA TRANCHE SUR MER - 51 27 48 48

BOUCHERIE



CHEVALINE

TRAITEUR

Daniel RETHORE

Marché des Halles

85000 LA ROCHE-SUR-YON

8, rue de Lorraine
Tél. : 51.37.61.09

LA POSTE EN VENDEE

Comme nous l'avons déjà signalé, les dates imposées par l'A.T.A.C. pour la remise de notre bulletin ne nous permettent plus de signaler à temps les mises en service des oblitérations vendéennes à venir.

Exemple : le bulletin n° 63 de juin nous a été demandé pour le 29 avril dernier, alors qu'il était distribué le 3 juin, soit 5 semaines d'attente.

Dès lors, les dates des nouvelles empreintes postales signalées, à temps, par l'Administration postale de PARIS, se situent trop souvent entre le jour du dépôt du bulletin pour impression et celles des réunions trimestrielles.

Il est donc recommandé aux flammistes intéressés de se mettre en rapport avec Amédée DUPOND auquel les informations relatives à ces oblitérations sont immédiatement communiquées par le Président.

NALLIERS

Cachet-à-date temporaire mis en service le 29 mai 1994 à NALLIERS pour le 2ème Festival du Jeu.



FONTENAY-LE-COMTE

Flamme d'oblitération mécanique mise en service "dès réception au 25.06.94" pour commémorer le Championnat de France cycliste sur route. Pour l'anecdote, l'empreinte -dont la majorité des intéressés ignorait l'existence- serait arrivée au Bureau de Poste le... 24 juin, c'est-à-dire la veille du Championnat !

85 - VENDÉE
FONTENAY-LE-COMTE
dès réception au 25.06.94



LES HERBIERS

Cachet-à-date temporaire mis en service le 1er juillet 1994 pour l'inauguration de la nouvelle Poste.



Dans le cadre du même sujet, voici un extrait du "Recueil des Actes administratifs de la Préfecture de la Vendée, en date du 27 avril 1840, qui met fin à la question de savoir si le mot "AUTIZE" devait s'écrire ainsi, ou "AUTISE". Mais combien d'entre-nous savait que cette commune s'appelait précédemment NIEUL-DENANT ?

- La commune de Nieul-Denant prendra le nom de Nieul-sur-l'Autize.

1^{er} BUREAU.

Bourbon-Vendée, le 27 avril 1840.

A MM. les Maires du Département.

MONSIEUR LE MAIRE,

J'ai l'honneur de vous informer que la commune de Nieul-Denant prendra à l'avenir le nom de Nieul-sur-l'Autize, ainsi que le porte une ordonnance royale en date du 7 de ce mois.

Agitez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération,

pour le présent en congé,

Le Conseiller de Préfecture Secrétaire-général délégué,

H. DE SAINTE-HERMINE

On trouve également, dans ce même recueil, mais en octobre 1840, un "AVIS AU PUBLIC" particulièrement intéressant, prouvant que les usagers hésitaient à recommander leurs envois.

ADMINISTRATION DES POSTES.

AVIS AU PUBLIC.

Depuis quelque temps le public fait un usage moins fréquent que par le passé de la faculté accordée par l'ordonnance du 4 janvier 1829, de recommander les lettres adressées des départements à destination de Paris. L'administration des postes croit de son devoir de rappeler que cette faculté n'ajoute rien à la taxe que doivent supporter les lettres pour lesquelles on la réclame. Aux termes de l'ordonnance précitée, des précautions particulières sont prises pour la transmission de ces sortes de lettres : elles sont inscrites sur des registres spéciaux ; un bulletin constatant le dépôt qui en a été fait est remis aux expéditeurs. La trace peut en être suivie dans les bureaux depuis leur entrée jusqu'à la remise qui en est faite sur récépissé, et au domicile même des destinataires. Le public comprendra donc combien il est utile de recommander les lettres dont il importe de pouvoir constater la transmission exacte, soit par l'intérêt qu'elles présentent, soit à raison des objets qu'elles contiennent. Il n'hésitera sans doute pas à recourir désormais à la formalité de la recommandation, surtout lorsque les lettres renfermeront des valeurs ; et si, par impossible, les envoyeurs éprouvaient quelques difficultés dans l'accomplissement de cette formalité, le directeur de l'administration s'empresserait de faire droit immédiatement aux réclamations qui lui seraient adressées à ce sujet.

Le Conseiller d'Etat Directeur de l'administration des postes,

CONTE.

LE PRÉCURSEUR

DE

NAPOLÉON III, DE L'IMPÉRATRICE ET DU PRINCE IMPÉRIAL

A U S U D - O U E S T

OU BIEN

INITIATIVE (EN 1864)

LES SUPPLIANT

D'INAUGURER LES CHEMINS DE FER

DE NANTES

ET DES

SABLES-D'OLONNE A NAPOLÉON-VENDÉE

DEUXIÈME ÉDITION,

Revue, modifiée et suivie d'un Supplément;

Par EDOUARD GUILLARD, homme de lettres,

Ex-élève de cours de droit et ex-clerc aspirant au notariat, auteur d'imprimés constitutionnels, organiques et autres, d'intérêt tant privé que public, qui a pris (en 1852) l'initiative du chemin de fer de Nantes à Napoléon, se prolongeant en ceinture autour de la France, et (en 1864) l'initiative d'un chemin de fer central décentralisateur de Saumur à La Rochelle.

Deus. Imperator atque patria.
Dieu, Empereur et patrie.

AVIS

Le prix est de 30 centimes au moins, prix vil relativement au labeur et au mérite de l'œuvre, relativement aux frais d'impression, de transport et de distributions ou voyages; d'autant plus que ce rayon du cœur et du génie vaut mieux qu'un discours pour les Polonais, qu'un journal, qu'un roman-feuilleton, qu'une cantate et qu'une complainte.

Cette œuvre prédispose l'Empereur et un peuple de l'empire à leur première entrevue, à leur entrevue solennelle.

Offre en personne ou par la poste (*franco*).

Paiement par le destinataire ou par quiconque pour lui, à résidence même accidentelle.

Retrait de l'in-quarto intègre (de suite ou sous quinzaine par l'auteur), en cas de refus, qui est sans hypothèse.

Bien-séant pour le souverain, exemplaire pour les sujets, monumental pour tous sièges et tous établissements honnêtes, cet œuvre est presque officiel pour toute personne exerçant un ministère, une fonction, un emploi de l'État.

Moyennant 30 centimes au moins, les amis de Dieu, de l'Empereur et de la patrie faciliteront mes productions ultérieures, outre la pressante obtention d'un débit de tabac, humble, médiocre rémunération de mes services, de ceux de mon père et de mes aïeux.

Agé de soixante ans, je serai utile dans ma vieillesse comme je l'ai été dès mon enfance et jusqu'à ce jour, en sacrifiant la portion la plus vive de mon physique, de mon savoir et de mon intelligence, avec la meilleure portion de mon patrimoine, pour la religion, pour le bien particulier et général.

Franc d'origine, atôme de Clovis et type de courage, avec l'aide céleste, avec la reconnaissance administrative et sociale, je vaincrai les revers dont je suis inondé par mon sort et mon cœur...

INITIATIVE

La voix du peuple, qui est la voix de Dieu (*vox populi, vox Dei*), sollicite l'apparition de Napoléon III, de l'Impératrice et du Prince Impérial, au Sud-Ouest de la France. Que l'Empereur et son auguste Épouse daignent solenniser l'inauguration simultanée des chemins de fer de Nantes et des Sables-d'Olonne à Napoléon, en présence de leur bien-aimé Fils, au chef-lieu de la Vendée, qui porte le nom de son immortel fondateur; en présence de Son Altesse le Prince Impérial, le sage, le héros naissant, l'expectative consolatrice de ce règne paternel, de cet heureux âge venant à mourir...

Alors commencerait une ère nouvelle pour le chef-lieu de la Vendée, pour l'antique bourg de la Rochesur-Yon, que Napoléon I^{er} transforma en ville aussi élégante que régulière, dans un beau corps, jusqu'à ce jour sans âme; âme imaginée par Édouard Guillard, auteur de la voie ferrée de Nantes à Napoléon, se prolongeant en ceinture autour de la mère-patrie; âme ou voie de fer en ceinture, que Napoléon III ouvre, confectionne, et qui sera le premier chemin de fer du monde.

Or, trois principaux bienfaiteurs pour la ville de Napoléon-Vendée : 1^o Napoléon I^{er}, qui en a créé le régulier, le beau corps ; 2^o Édouard Guillard, qui en a imaginé l'âme ; 3^o Napoléon III, qui crée cette âme et la vitalise.

La munificence de Leurs Majestés Impériales et de Son Altesse leur bien-aimé Fils ferait époque au Sud-Ouest, où la fortune s'implante par des chemins de fer et d'empierrement qu'on y exécute, et successivement dans l'avenir.

Quel délicieux, quel enivrant spectacle de voir Napoléon III, l'Impératrice et le Prince impérial, ces père et mère et fils de famille tant française que napoléonienne, salués par des acclamations enthousiastes et triomphants au sein de flots populaires, dans un océan de : *Vive Napoléon I^{er} ! Vive Napoléon III ! Vive l'Impératrice ! Vive le Prince Impérial ! Vive à jamais l'Empire des Napoléon !.....*

SUPPLÉMENT.

Nous n'avons pas la téméraire prétention de diriger le plus sage, le plus judicieux Potentat de cette période séculaire. Nous épanchons notre cœur avec celui des populations vendéennes et de leurs riveraines.

Elle serait un événement, une ère, l'inauguration simultanée des chemins de fer de Nantes et des Sables-d'Olonne à Napoléon, cette double inauguration au chef-lieu de la Vendée, par Napoléon III, par l'Impératrice et le Prince Impérial. Elle éclaterait sur tous les points du globe.

Jamais pareille occurrence, jamais confection simultanée de deux autres grandes voies de fer ne se présentera au sein du Bocage.

Toutefois, on pourrait confectionner, inaugurer simultanément les fractions ferrées de Napoléon à La Rochelle et à Bressuire.

L'intempérie trop constante ou la sagesse de Napoléon III lui interdira peut-être la double inauguration providentielle que nous appelons de nos vœux. Mais, sans inauguration aucune, le voyage solennel de Sa Majesté Impériale au Sud-Ouest concorderait bien avec la belle saison de 1867, aussitôt après la session close des grands Corps de l'État.

Si Napoléon III mourait sans voir solennellement la Vendée, la mort, l'impitoyable mort ravirait à cette région reconnaissante un surcroît de bonheur, et à notre Souverain, l'un des plus grands du monde passé et actuel, un nouveau trait de bienfaisance et de gloire.

En tout cas, et à notre sens, ce serait avec opportunité que Son Altesse le Prince Impérial parcourrait solennellement le Sud-Ouest et la Vendée, avant son avènement à l'Empire, après son émancipation et lors de sa haute science.

Les esprits les plus sains, les mieux pensants de la Vendée, nous disent : « Sommes-nous donc une caste de parias méprisée par l'Empereur, qui va visiter jusqu'aux régions les plus lointaines de son vaste Empire ?... »

N'en doutons pas, la Vendée, le Sud-Ouest brûlerait de patriotisme, il se lèverait comme un seul homme à l'apparition solennelle de l'Empereur, de l'Impératrice et du Prince Impérial, sur son intéressant, fertile et riche territoire.

Indépendamment de ce peuple bien inspiré, n'avions-nous pas le droit de prendre cette occurrente, cette patriotique initiative ? Nos derniers aïeux et leurs alliés n'étaient-ils pas des notables, des bienfaiteurs intimes, voisins des marquis de Beauharnais, comtes des Roches-Baritaud, aïeux maternels de Napoléon III ? Notre père n'était-il pas un franc sujet de Napoléon I^{er}, son équitable rémunérateur ? De nombreux parents et alliés de notre famille ne figurent-ils pas au rang des magistrats judiciaires, des conseillers généraux et d'arrondissement, des maires et des conseillers municipaux, dans cette circonscription austro-occidentale ? Ne pouvons-nous pas ajouter à tous ces titres notre initiative d'un chemin ferré de Nantes à Napoléon, d'une ceinture ferrée autour de la France entière, initiative stimulant notre concours dévoué, fidèle, ardent et chevaleresque ?....

Après mûr examen, nous estimons que l'itinéraire de Leurs Majestés et de Son Altesse serait rationnel, explorateur, propice et vivifiant, heureux et triomphal, de Paris à Chartres, au Mans, à Laval, à Nantes, à Clisson, à Montaigu, à Napoléon-Vendée, aux Sables-d'Olonne, à Talmont, à Luçon, à Fontenay-le-Comte, à la Châtaigneraye, à Pouzauges, aux Herbiers, à Mortagne, à Cholet, à Chemillé, à Chalonnes, à Angers, à Saumur, à Tours et Orléans, enfin à la première des capitales.

Dans ce parcours, Napoléon III aviserait au progrès, à la prospérité des sols et des peuples. Il protégerait les édifices publics et les travaux de toute nature. Il décorerait les vrais mérites. Il doterait les plus importants services, les plus hauts talents. Secondé par l'Impératrice et le Prince Impérial, il soulagerait, autant que possible, les maux les plus âpres, les grêles et les orages, les fléaux les plus terribles, à l'instar des désastreuses inondations. Il épancherait dans les cœurs de doux feux de son amour paternel, et dans les esprits de lucides rayons de sa pure, de sa vive lumière. Il verserait une rosée fécondante pour les descendants des guerriers que Napoléon I^{er} qualifia *Géants*.

Sa Majesté activerait la prolongation du chemin de fer de ceinture que nous avons proposé en 1852 ; d'autant plus que le Conseil général de la Vendée a su comprendre notre Adresse manuscrite de 1865, en optant pour une seule voie ferrée de Luçon au profil nord du Langon, se bifurquant sur Marans et La Rochelle, jusqu'à Coutras, et sur Fontenay-le-Comte, jusqu'à Niort et Angers (tôt ou tard jusqu'à Tours, Saumur et Nantes), par Coulonges, et mieux par Faymoreau ou Puy-Serre.

Le plus tôt possible, Sa Majesté décréterait d'utilité publique le chemin de fer central décentralisateur que nous avons proposé de La Rochelle à Saumur. Notre deuxième édition, revue et modifiée, le proposera jusqu'au Mans, par la Flèche.

L'Empereur, l'Impératrice et le Prince Impérial, soit en grand costume ou grand uniforme, escortés par des princes et princesses, par de grands dignitaires des deux sexes, par des Excellences ministérielles, par des membres des trois grands corps de l'État, par un brillant état-major et des gardes impériaux, suivis de corps armés, outre la concurrence de corps administratifs, judiciaires, ecclésiastiques et enseignants, exciteraient, emporteraient pour nos Souverains et leur cortège, les regards, l'étonnement, l'extase et la vénération des masses vendéennes, des masses sous-orientales, qui aiment, qui vénèrent l'apparat, la noblesse ou la grandeur.

Ce voyage de Napoléon III imiterait celui de Napoléon I^{er}, dont le passage traditionnel et historique fut si grandiose au chef-lieu de la Vendée, chef-d'œuvre de ce vaste et profond génie. Ce voyage solennel témoignerait, par surcroît, de la stabilité du trône, de la puissance et de la sécurité de l'Empire. Il serait un mémorable épisode de la vie de Napoléon III, de l'Impératrice Eugénie et du Prince Impérial. Au cœur du Sud-Ouest, il graverait, pour Leurs Majestés et Son Altesse, d'affectueuses impressions, de reconnaissants souvenirs, que la tradition et les annales rediraient d'âge en âge.

En résumé, les ovations seraient incessantes et enchanteresses. L'Empereur, l'Impératrice et leur bien-aimé Fils parcourraient avec bonheur le délicieux Bocage, cet Eden de Pomone et de Flore.

En rendant hommage à Napoléon I^{er}, la scène deviendrait émouvante, dramatique, même surnaturelle. Les spectateurs seraient éperdus d'admiration et d'allégresse, d'amour et de gratitude, lorsqu'ils verraient Napoléon III, ex-arbitre d'un empereur pour le Mexique, encore médiateur de la Prusse, de l'Autriche et de l'Italie, ou plutôt pacificateur du monde; l'Impératrice et le Prince Impérial, tous trois si majestueux et si paternels, se promenant à cheval au pied, autour de la statue équestre du héros fondateur de la ville de Napoléon; se promenant avec aménité et avec grâce sur le quadrilatère, sur la belle place de ce chef-lieu départemental, à travers l'animé et patriotique, le dense et immense concours. Mues par leur tendre cœur et par leur doux espoir, les jeunes générations suivraient de l'œil spécialement le présomptif Napoléon IV, ce jeune prince, leur contemporain, leur futur Empereur, qui présidera au destin, qui présidera au propice, à l'heureux avenir.

Soudain semblerait apparaître dans un lumineux nuage l'âme candide de Napoléon I^{er}, couronnée d'une sainte auréole et bénissant son cher neveu Napoléon III, l'Impératrice Eugénie, le prince Impérial, le concours et la France de lui tant aimée.

Divinement dirigé, un aigle, un ange semblerait apparaître au-dessus du héros immortel. Divinement inspiré, cet aigle, cet ange semblerait mêler ses vivats aux retentissements du bronze et aux salves d'acclamations, à ces cris enthousiastes et unanimes : *Vive Napoléon I^{er}! Vive Napoléon III! Vive l'Impératrice! Vive le Prince Impérial! Vive à jamais l'Empire des Napoléon pour la Vendée, pour le Sud-Ouest, pour la félicité, pour la paix de l'Empire et de l'Univers!.....*

• Le Dieu des Souverains, le Dieu des Empereurs

• Tonne; il ouvre le ciel aux yeux des spectateurs :

• Du haut des airs, du sein d'un lumineux nuage,

• Napoléon premier apparaît au Bocage.

• Napoléon premier bénit avec amour.

• De sa céleste main il bénit tour à tour

• Le troisième Empereur, l'excellente Eugénie,

• Le Prince Impérial, le concours, la Patrie.

• Un aigle, ange de Dieu, pour ce jour solennel,

• Apparaît au-dessus du héros immortel;

• Il mêle ses vivats aux foudres de la guerre,

• Aux acclamations, à ces cris de tonnerre :

• Vivent nos Empereurs ! Qu'ils vivent à jamais,

• Pour les preux Vendéens ! pour les braves Français !

• Ah ! des Napoléon que la gloire éternelle

• Vive pour l'âge d'or ou paix universelle!..... •

ÉDOUARD GUILLARD.

20 novembre 1866.

Est-il bien nécessaire d'ajouter un commentaire ?

(document remis par J. MICHEL)

Une réponse.... (suite)

Le 15 octobre 1913, après la démonstration du Lieutenant RONIN reliant PARIS à PAUILLAC, soit 400 kms par un temps brumeux et défavorable, les responsables de la Poste furent persuadés, à partir de ce moment, que l'avion serait, dans l'avenir, un moyen efficace pour le transport du courrier.

Un rapport fut adressé à la Direction des Postes le 30 octobre 1913 projetant la création d'une ligne PARIS-NICE. La guerre 1914-1918 interdit la réalisation de ce projet.

A cette date, aucune ligne de transport postal aérien n'avait fonctionné en France. Le seul courrier qui a été transporté par avion le fut, soit à l'occasion d'une fête aérienne ou d'un meeting d'aviation, soit, à titre exceptionnel, par des avions militaires.

A l'occasion de ces meetings aériens, les plis devaient, pour participer aux évolutions des avions, être porteurs d'une vignette vendue par les organisateurs. Des cachets-temporaires officialisaient certains événements aéronautiques.



Août 1909 : premier meeting doté d'un Bureau de Poste temporaire



NANTES
semaine d'aviation
du 14 au 21/8/1910



TROUVILLE-DEAUVILLE
Bureau temporaire du
25/8 au 6/9/1910

Le 6 janvier 1917, une Commission dite de l'Aéronautique civile fut d'accord pour la création de deux lignes régulières exclusivement postales.: PARIS-LE MANS- SAINT NAZAIRE et PARIS-NICE.

La ligne PARIS-LE MANS-SAINT NAZAIRE fut ouverte officiellement le 17 août 1918. Elle avait pour but principal d'accélérer l'acheminement du courrier des soldats américains dont SAINT NAZAIRE était une base arrière très importante. Après l'inauguration par le Ministre des Postes et Télégraphes sur le terrain du BOURGET, l'avion postal décollait à 15 h.10, suivi d'un second appareil. A l'extrémité de l'aile gauche était fixé un fanion tricolore sur lequel on pouvait lire : " SERVICE POSTAL ". La première ligne postale régulière venait de naître !

Les avions utilisés étaient des biplans LETOR réformés du front pour causes de performances dépassées.

Les pilotes prévus pour cette liaison avaient été désignés parce qu'ils étaient inaptes aux combats du front.

.../...

Le premier avion était piloté par l'adjudant HOUSSAIS, ancien facteur à SAINT NAZAIRE. Le second, par le sergent VANCAUDENBERGHE.

Le courrier transporté en dehors des plis de l'armée américaine comportait une centaine de correspondances privées oblitérées au moyen d'un timbre-à-date ordinaire portant "PARIS-AVIATION" dans un grand cercle et, au centre, l'heure : 15 h.30, enfin, la date : 17-8-18. Elles étaient revêtues pour la première fois d'une étiquette portant la mention "PAR AVION" imprimée en noir sur papier rouge.

La ligne PARIS-NICE était exclusivement postale. Elle fut mise en service le 29 mars 1919, le courrier étant acheminé par le train jusqu'à AVIGNON d'où il était transporté par avion jusqu'à NICE. Le prix de revient plus élevé que prévu... et les horaires rarement respectés firent que la ligne fut suspendue le 31 juillet 1919.

La ligne PARIS-LE MANS-SAINT NAZAIRE fut également supprimée le 17 août 1919. En une année de fonctionnement, 160 rotations ont été réalisées sur cette ligne.

A cette date, il n'existait plus de ligne postale intérieure au service exclusif de la Poste. Les plis étaient transportés moyennant une surtaxe par les services aériens réservés aux passagers, services subventionnés par l'Etat. Pourtant, la Poste ne perdait pas espoir... Une compagnie privée fondée en 1918 par Pierre-Georges LATECOERE avait pour projet de relier la FRANCE à ...l'AMERIQUE DU SUD par la voie aérienne.

Le premier tronçon TOULOUSE-RABAT a été inauguré le 1er septembre 1919 par le pilote Didier DAURAT sur aéroplane BREGUET XIV. cette liaison donna des résultats satisfaisant, tout-au-moins à ses débuts.

Nota : pour commémorer le 50ème anniversaire de la liaison PARIS-LE MANS-SAINT NAZAIRE, la Poste a émis un timbre le 17 août 1968 avec cachet premier jour.

-o-o-o-o-o-o-o-

Parlons un peu des vignettes....

Il en existe deux sortes :

- au type I : ce sont des vignettes de propagande apposées sur le courrier, mais sans aucun pouvoir d'affranchissement. Elles étaient apposées sur les plis remis au Bureau temporaire, mais n'étaient pas transportés par la voie aérienne.

- au type II : il s'agit de vignettes "de surtaxe", dites semi-officielles. Elles étaient vendues pour compenser la taxe de transport aérien du courrier remis le jour de la manifestation au Bureau temporaire et transportés par avion suivant des conditions fixées par les Services postaux.

La première vignette au type II fut ainsi apposée pour le transport du courrier du 28 juillet 1912, sur la ligne NANCY-LUNEVILLE.

Vous en trouverez ci-dessous quelques spécimens.

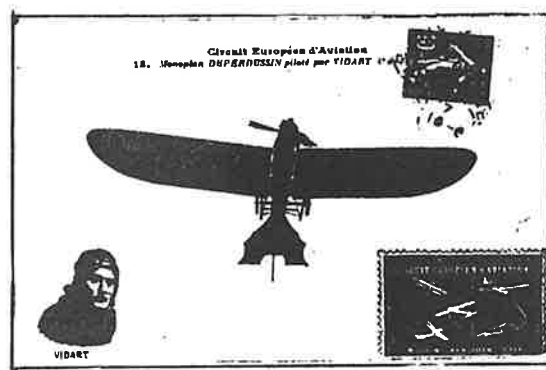
AU TYPE II



Vignette de
la semaine
d'aviation
de NANTES
14-21/8/1910

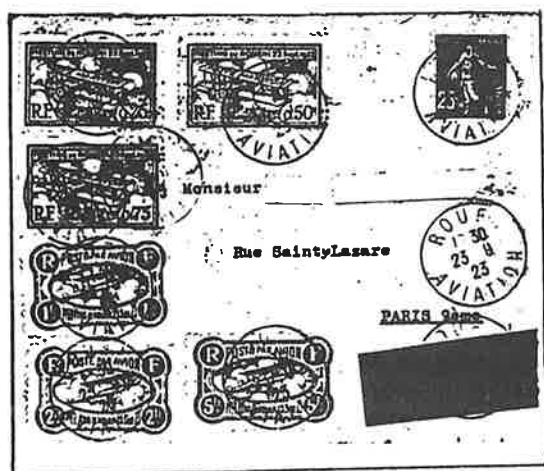


Vignette de la quinzaine d'aviation de la Baie de la Seine : du 25 août au 6 septembre 1910



Sur carte du Circuit européen d'aviation avec vignette de couleur verte
VINCENNES, 19 juin 1911

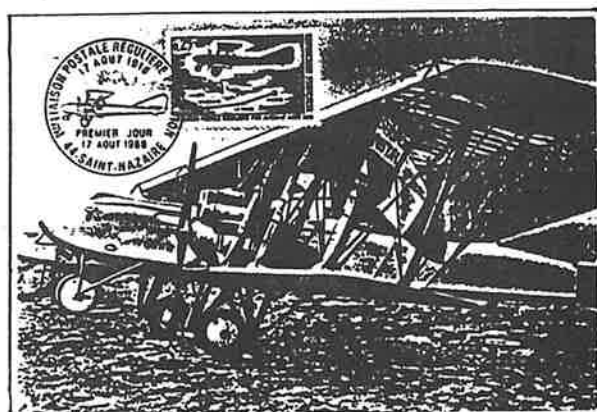
AU TYPE II



Série complète des vignettes du meeting de ROUEN sur lettre du 23 sept^{re} 1923



Vignette vendue pour les essais de transport du courrier de NANCY à LUNEVILLE, le 28/7/12 (prix de la surtaxe : 0,25 fr.)
Cette vignette est le précurseur des futurs timbres de la Poste aérienne.



Sur pli, timbre du 50ème anniversaire de la ligne PARIS-LE MANS-ST-NAZAIRE
Premier jour du 17 août 1968

Feldkommandantur 505

— Verwaltungsgruppe —
Ref. Arbeitseinsatz.
Az. II F 3160.



La Roche, den 6.6.44

An den
Bürgermeister
in ST. HERMINE

Betr. : Urlaub für AUCHE Robert, geb 14.2.20
aus ST. HERMINE

Der Urlaub des Obengenannten läuft am 7.6.44 ab.

Es wird ersucht, den Urlauber aufzufordern, so rechtzeitig die Rückreise anzutreten, dass er bis **spätestens**

am 7.6.44 um 16 Uhr
im Rückkehrlager Révigny (Dep. Meuse) eintrifft.

Wird die Rückreise nicht rechtzeitig angetreten, so kann den im gleichen Betrieb zum Urlaub heranstehenden französischen Arbeitskameraden kein Urlaub gewährt werden.

Gleichzeitig wird darauf aufmerksam gemacht, dass es verboten ist, dem Urlauber weitere Lebensmittelkarten auszuhändigen.

Die Rückfahrt ist zu überwachen und die erfolgte Rückreise sofort der Feldkommandantur, Ref. Arbeitseinsatz, mitzuteilen.

Für den Feldkommandanten
Der Leiter der Verwaltungsgruppe I. A.

Militärverwaltungsinspektor.

TRADUCTION

Objet : Congé de M AUCHE Robert, né le 14.2.20
de ST. HERMINE, Place du Marché

Le congé du sus-indiqué expire le 7.6.44

Vous êtes prié d'inviter le permissionnaire à régler son départ de sorte qu'il puisse arriver **au plus tard**

le 7.6.44 à 16 heures
au camp de rentrée des permissionnaires, à Révigny (Dep. Meuse).

Dans le cas où le permissionnaire ne partirait pas à temps, aucun congé ne pourrait plus être accordé à ses camarades français, travaillant dans la même entreprise en Allemagne.

En même temps, votre attention est attirée sur l'interdiction formelle de la délivrance des titres d'alimentations ultérieurs à compter de cette date.

Le retour de l'intéressé est à surveiller et son départ est à signaler immédiatement à la Feldkommandantur, Ref. Arbeitseinsatz.



Xantia Turbo D VSX

GUENANT AUTOMOBILES SA
ROUTE DE NANTES - LA ROCHE SUR YON TEL : 51.36.45.00



Cabinet SÉGUINEAU

"Le Richelieu"

Rue Paul-Doumer

85000 LA ROCHE SUR YON

TOUTES ASSURANCES

I.A.R.D. — VIE

 **51.37.03.79 - 51.37.22.60**

Télex 700 803

C.C.P. Nantes 59-97



Comptoir Vendéen
des Métaux Précieux
et cartes postales de collection



ACHAT-VENTE
OR-ARGENT

Visite à domicile

DU DÉBRIS AU LINGOT
BILLETS ANCIENS - PIÈCES DÉMONÉTISÉES

Paielement comptant

9, place du Marché - 85000 LA ROCHE-SUR-YON - Tél. 51.62.75.39

RESTAURANT
LE VAL D'YON

M et Mme ARDOUIN Jean-Claude



85000 LA ROCHE SUR YON
Z.A. BELLE PLACE

(R^{te} de Luçon, dernier feux,
tourner à droite)

Tél : 51.62.31.29



ANNE CHRISTINE

INSTITUT DE BEAUTE

47, rue Paul-Doumer
85000 La Roche-sur-Yon
Tél. 51.62.21.80